Deux morts dans une explosion de gaz à Sidi Fredj

Page 24

BEDOUI SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 3 :
«Le vote électronique ne sera possible qu'en 2022»
Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5934 - LUNDI 20 NOVEMBRE 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCLARATION DE KSENTINI SUR LE CINQUIÈME MANDAT
Démenti catégorique de la présidence de la République
Page 2

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES DERNIÈRES SALVES DES CANDIDATS

Les candidats, qui ont saisi l'enjeu du dernier jour de campagne, n'ont ménagé aucun effort pour sillonner les villages et les chefs-lieux communaux en vue de convaincre les électeurs de leur programme. Le rythme de la campagne a été très intense et rapide.
Pages 3



EN VISITE À LA 1ère RÉGION MILITAIRE
GAÏD SALAH SOULIGNE LES HAUTS FAITS DE L'ANP

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné hier, lors de la visite de travail à la 1ère Région militaire, les hauts faits de l'armée pour faire prévaloir la sérénité et la stabilité en Algérie. Page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

GRAND SUD

140 bureaux itinérants retenus



LES PREMIÈRES caravanes de bureaux itinérants se sont ébranlées hier dans certaines wilayas du grand Sud pour aller à la rencontre des électeurs vivant en zones éparses.

Quelque 140 bureaux itinérants sont retenus par l'administration pour sillonner les zones éparses des wilayas du Sud, en majorité dans les wilayas de l'extrême Sud telles qu'Adrar (42 bureaux), Tamanrasset (34), El-Oued (21), Tindouf et Illizi (10 chacune), et Béchar et Laghouat (9 chacune).

Pour ces régions où le scrutin est avancé réglementairement d'un maximum de 72 heures, plusieurs caravanes de bureaux itinérants dotés du mobilier électoral, encadrés par des agents administratifs et accompagnés de représentants de candidats, ont pris le départ ce samedi à l'instar de Tindouf et Tamanrasset, et d'autres hier comme c'est le cas dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi.

L'étendue des territoires des wilayas du Sud, dont beaucoup de zones sont éloignées et se trouvent à des centaines de kilomètres des sièges de leur commune de rattachement, a contraint l'administration à mettre en place ces bureaux pour aller à la rencontre des électeurs, souvent des populations nomades en fréquentes transhumances.

Les walis de 10 wilayas du pays ont été autorisés à avancer la date d'ouverture du scrutin relatif à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW), indique un arrêté signé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, paru au Journal officiel N° 64.

Les wilayas concernées, dont la majorité se situe au sud du pays, sont Adrar, Laghouat, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued, Naâma et Batna. Elles sont autorisées à avancer de soixante-douze heures au maximum la date d'ouverture du scrutin pour l'élection des membres des APC-APW, selon l'arrêté ministériel. Dans le cas où il est jugé nécessaire d'adapter cette disposition aux spécificités locales, les walis des wilayas citées ci-dessus peuvent avancer la date d'ouverture du scrutin, selon le cas, soit de vingt-quatre heures, soit de quarante-huit heures, précise l'arrêté.

M. D.

APRÈS DES DÉCLARATIONS RAPPORTÉES PAR LA PRESSE

Démenti catégorique de la présidence de la République

LA PRÉSIDENCE de la République «dément catégoriquement» les déclarations rapportées, ces deux derniers jours, par la presse électronique et quotidienne, selon lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Me Farouk Ksentini, les qualifiant de «pures affabulations».

Selon un communiqué de la Présidence diffusé hier, «un certain nombre de déclarations rapportées par la presse électronique et quotidienne stipulent que le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, aurait accordé une audience à Maître Farouk Ksentini qui aurait abordé avec lui des questions ayant trait à la situation actuelle ainsi que les perspectives futures».

Le communiqué précise que «la présidence de la République dément catégoriquement, autant la véracité de l'audience que celle du contenu qui lui est accolé, et considère qu'il s'agit là de pures affabulations».

S. N.

POUR BOOSTER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LIBÉRER LES INITIATIVES

Les députés plaident pour plus de prérogatives aux élus locaux

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) plaident pour un renforcement du rôle des élus locaux à travers l'élargissement de leurs prérogatives et la dépénalisation de l'acte de gestion.



Les parlementaires s'accordent sur la nécessité de faire de la commune le centre de décision au niveau local pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur les plans local et national. Mais cela ne peut être réalisable si les élus n'ont pas les prérogatives pour agir et gérer leur commune sans être exposés à des mesures pénales liées aux erreurs de gestion. «La dépénalisation de l'acte de gestion a été décidée, mais n'a pas été pratiquée sur le terrain», regrette le député du FLN Hichem Rahim, dans une déclaration à l'APS. «Le texte n'a pas pu être adapté avec les exigences de l'économie du marché», a-t-il expliqué en estimant que le maire, qui est censé gérer sa commune avec la vision prospective du gestionnaire d'une entreprise économique est malheureusement ligoté par la législation qui pénalise l'acte de gestion. «Conséquences : les président s des APC ne prennent pas d'initiatives par crainte de se retrouver sanctionnés ou emprisonnés», a-t-il conclu. Concernant justement la position du parti de la majorité parlementaire sur la question, il a admis que le sujet n'a pas encore été débattu formellement au niveau du FLN, estimant que toute réforme législative relative à la commune doit être centrée sur ces deux objectifs, à savoir dépénaliser l'acte de gestion et élargir les prérogatives du maire. «Il faut faire en sorte que le président d'APC devienne le premier magistrat de sa commune, aucune partie ne doit prendre de décisions à sa place. La décision de construire une usine ou un hôtel devrait être une prérogative exclusive du P/APC», a-t-il soutenu. Le député du vieux parti a proposé l'encouragement des initiatives locales, en instaurant un large système de récompenses et d'incitations au profit des communes leaders dans différents domaines. Le député a également recommandé la modernisation de la gestion communale à travers l'informatisation de toutes les communes et l'augmentation de la quote-part de la commune dans le produit de certains impôts et taxes ont été enfin suggérées par ce député qui souhaite, par ailleurs, voir davantage de technocrates s'impliquer dans les élections locales. Pour sa part, Labiod Noura, députée du RND, estime que toute réforme au profit des collectivités locales «doit émaner de la base et non pas du sommet...c'est à dire de la commune elle-même». Une loi sur l'investissement ou sur le foncier doit prendre très au sérieux les propositions faites en amont par les maires car ce sont eux qui connaissent réellement les difficultés de leurs communes», a-t-elle préconisé. Cette députée, qui exerçait auparavant la fonction de directrice de l'environnement dans la wilaya de Mila, dit avoir rencontré «beaucoup de difficultés» dans l'exécution de ses missions de directrice à cause de «certaines lois qui ne prennent pas en considération les spécificités des régions et des entraves sur le terrain».Interrogée sur la pertinence de la mesure du PLF 2018, relative à l'augmentation du montant des PCD (Plans communaux de développement), le portant de 35 milliards de DA en 2017 à 100 milliards de DA, au moment où l'Etat veut inciter les communes à «se débrouiller» pour valoriser leurs ressources patrimoniales et devenir moins dépendantes vis à vis du budget de l'Etat, Mme Labiod a expliqué que cette mesure était «exceptionnelle». La mesure vient en fait, note-t-elle, combler un «vide budgétaire» enregistré dans la loi de finances de 2017, soulignant qu'une telle hausse du montant des PCD ne serait pas enregistrée dans le futur.

LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE RESTE LETTRE MORTE FAUTE DE TEXTE D'APPLICATION

Pour sa part, le député de l'Alliance HMS, Ahmed Chirifi, a estimé que le «vrai problème de nos communes n'est pas vraiment d'ordre financier, mais c'est plutôt leurs faibles prérogatives en matière d'attrait d'investissement, toutes les prérogatives étant aujourd'hui entre les mains des walis». Laisser les P/APC gérer les excédents budgétaires de leurs communes certes, poursuit le député, il y a cette «passivité» des P/APC qui se contentent de consommer les produits d'une large gamme d'impôts, dont le nombre est très élevé mais dont le recouvrement est très faible, sans aucun intérêt pour les moyens d'intervention économique comme la gestion directe, le partenariat ou encore la solidarité intercommunale. Cette dernière, instaurée en 2015, est restée, selon lui, lettre morte en raison de l'absence de textes d'application. Mais ce désintérêt, soutient-il, trouve son origine dans la centralisation, au niveau de la wilaya, de toutes les prérogatives liées à la commune. La solution? Le représentant de HMS plaide pour une «décentralisation générale et totale» de ces prérogatives et pour une dépénalisation de l'acte de gestion communale. Pour étayer ces propos, il a cité l'exemple de certains P/APC qui ont réalisé des excédents budgétaires qu'ils voulaient exploiter pour des projets locaux bien précis alors que ces projets n'ont pas vu le jour, les walis ayant décidé d'utiliser cet argent autrement. «Comment voulez-vous qu'un maire soit motivé pour augmenter les recouvrements de sa commune s'il n'a aucun mot sur l'utilisation de cet argent?», s'interroge le député. C'est pour cette raison qu'une «profonde réforme» des codes de la commune et de la wilaya s'impose, selon lui. D'abord, pour lever cette «mainmise imposée au P/APC par le wali et pour le libérer de toutes les formes de contrôle (administratifs, judiciaire, politique et sur les personnes et le patrimoine) qu'il subit en continu». Ensuite, il faudrait impliquer la commune dans l'élaboration des lois en lien avec les collectivités locales comme la loi sur l'investissement ou le plan d'aménagement du territoire», a-t-il recommandé. Le représentant du RCD Yassine Aissiouane a, pour sa part, plaidé pour la révision du rôle de la commune dans le développement local en estimant que «le code communal actuel ne donne pas à la commune assez de prérogatives, ne laissant au maire que très peu de tâches à gérer comme les déchets ménagers et les documents administratifs».

«C'est inadmissible car la commune doit être le vrai moteur de développement du pays! les walis et les directeurs de wilayas gèrent tout à la place du maire alors qu'ils ne sont même pas responsables devant le peuple», s'est-il indigné. «Si une commune veut recruter pour une école ou un lycée, elle a besoin de l'accord du wali, pourquoi?», s'est-il demandé.

F. N.

CARNETS DE CAMPAGNE

Retour de Saâdani et salves de Hanoune

Le SG du FLN Djamel Ould Abbès, est assurément sur tous les fronts, même s'il a fait faux bond avant-hier à Bejaia. Mais à l'inverse de ses adversaires, Ould Abbès, sûr de son succès aux élections communales demande, ni plus ni moins, une victoire à 100%, à la soviétique pour, dit-il, préparer la présidentielle de 2019 où il espère faire gagner son candidat.



Le SG du FLN a soutenu que le FLN «remportera ces élections sous le numéro 5 et décrochera le cinquième mandat présidentiel». Et que la campagne de son parti «n'a pas pris fin aujourd'hui mais qu'elle se poursuivra jusqu'à l'année 2019».

Selon lui, le rendez-vous du 23 novembre « permettra au FLN d'amorcer une nouvelle étape», ajoutant que «la victoire lors de cette échéance sera le prélude de la victoire lors de la présidentielle de 2019». En réponse aux critiques nombreuses qu'il a reçues, Ould Abbès a affirmé que ces «ces détracteurs, notamment ceux qui pratiquent le nomadisme politique, ne pourront pas déstabiliser la confiance des militants en leur parti». Pourtant, les critiques les plus virulentes sont venues de son propre camp. Et notamment de son redoutable adversaire et néanmoins ancien SG du parti, Amar Saâdani.

Ce dernier, qui s'est vu confier la tâche d'animer des meetings à l'instar de Abdelaziz Belkhadem, ex-SG du FLN également, réhabilité pour la circonstance, n'a pas été tendre avec l'actuel SG, Djamel Ould-Abbès : «Le parti du FLN gouverne au nom de la révolution démocratique, au nom de la légitimité démocratique et non pas au nom de la légitimité historique», a lancé Amar Saâdani, qui contredit ainsi totalement le discours de campagne de son «successeur» ou «remplaçant», Djamel Ould Abbès. Ce dernier ne cesse de se référer au FLN historique en tant que «dépositaire de l'indépendance de l'Algérie». Amar Saâdani marque ainsi un retour tonitruant sur la scène médiatique et politique.

Après Amar Saâdani, l'autre salve est venue de la SG du PT, Louisa Hanoune, qui s'est élevée contre la confiscation du sigle du FLN par ceux qui «courent derrière le capital, tournant le dos au peuple».

De Constantine où elle a insisté sur les dangers qui menacent le pays, la pasionaria du PT a affirmé que «le FLN historique appartient à tous les Algériens sans distinction aucune et sa mission, qui était de libérer le pays du joug colonial, s'est terminée en juillet 1962 avec l'indépendance de l'Algérie». Louisa Hanoune a poursuivi en considérant que ceux qui parlent au nom de ce sigle «n'ont rien à voir avec le FLN authentique». Le sigle a été, selon elle, confisqué par ceux qui «prônent le capitalisme sauvage». Louisa Hanoune a souligné que ceux qui ont déclenché la Guerre de libération nationale «voulaient un Etat social». Hanoune a plaidé, en outre, pour «la lutte contre la fraude des élections et le recouvrement des prérogatives des Assemblées locales».

Ouyahia fustige la chaîne El Magharibia

Le SG du RND, Ahmed Ouyahia, a appelé depuis Tipasa à «sacraliser le travail et à lutter contre les slogans négatifs qui consacrent la paresse et l'indifférence». Ouyahia a soutenu qu'il «est temps de relancer le processus d'édification et de lutter contre les slogans qui consacrent la paresse et l'indifférence à travers l'introduction de certaines réformes pour améliorer la situation de l'Algérie : «Ces réformes s'appuient sur trois axes principaux, à savoir la décentralisation des décisions qui nécessite des assemblées locales fortes et performantes, l'octroi de davantage de prérogatives aux collectivités locales et la gestion de l'Assemblée populaire communale (APC) par le consensus et la concertation pour éviter les situations de blocage», a-t-il expliqué. Evoquant les dangers qui guettent l'Algérie, Ouyahia a cité la chaîne El Magharibia qui diffuse depuis Londres (Grande-Bretagne), estimant que cette chaîne «constituait un des outils de propagande» visant à détruire l'Algérie et à semer la discorde : «L'Algérie a résisté à tous les plans qui visaient à la détruire et à la faire basculer dans le chaos», a affirmé le SG du RND en faisant allusion à ce qui était appelé à l'époque «les protestations du sucre et de l'huile». Dans ce contexte, il a rappelé qu'à la date du 22 octobre dernier il n'y avait au niveau du Trésor public que «la somme d'environ 50 milliards de DA et sans la décision du président Bouteflika ordonnant au gouvernement de mettre en exécution le financement non conventionnel, nous n'aurions pas pu payer les salaires des travailleurs pour le mois de novembre qui est de l'ordre d'environ 100 milliards de DA» a-t-il dit.

Le premier secrétaire national du FFS, Hadj Djilani Mohamed, a souligné à Tizi-Ouzou que le FFS «poursuivra son combat pour la reconstruction d'un consensus national» qui préservera l'Algérie et permettra de renforcer la démocratie, et de construire un Etat de droit qui luttera contre la corruption et garantira les droits de l'homme : «Ces élections locales sont ainsi une halte dans un long processus pour une Algérie souveraine, démocratique, d'espoir, d'unité et où les institutions seront au service des algériens», a-t-il insisté. Hadj Djilani a ajouté que la démocratie «préservera le pays des desseins des oligarchies qui convoitent les ressources du pays et les acquis nationaux et qui veulent porter atteinte à la souveraineté nationale». Car selon lui, «cette même oligarchie s'applique à éloigner le peuple de la politique en occupant et en minant le champ politique avec de l'argent sale».

Le porte-parole du PST, Mahmoud Rachedi, dont c'est la première sortie sur le terrain depuis le début de la campagne électorale a relancé, depuis Bejaia, son appel à la création d'un large front démocratique et antilibéral pour faire face à «l'hégémonie néolibérale et son impact antisocial et liberticide». Selon Rachedi, il faut unifier les forces de gauche et réaliser un pôle politique large «pour résister et faire face à l'hégémonie néolibérale», rappelant l'engagement de son parti, depuis plusieurs années, en faveur du projet de création d'une «convergence nationale», démocratique et antilibérale : «A l'évidence, l'objectif n'est pas de réunir ou de juxtaposer des sigles politiques, mais de mobiliser toutes les forces antilibérales autour de valeurs communes, notamment la défense des libertés démocratiques, la lutte contre les désastres sociaux du libéralisme dont le chômage et l'érosion du pouvoir d'achat de sorte à créer de nouveaux rapports de force favorables aux travailleurs et aux couches défavorisées» dit-il. Le PST participe dans la wilaya avec une liste APW et 3 listes APC. Il parraine également une liste d'indépendants dans la circonscription d'Aokas.

Hocine Adryen

MOUSSA TOUATI AVERTIT :

«Attention à la fraude !»

LE PRÉSIDENT du Front national algérien, Moussa Touati, a appelé dimanche à Alger les citoyennes à participer massivement aux prochaines élections locales, en mettant en garde sur les conséquences de l'indifférence à l'égard du devoir électoral. « Soyez nombreux aux bureaux de vote le 23 novembre «, a-t-il demandé. Lors d'une conférence de presse hier au siège du Front national algérien, Moussa Touati a invité les électeurs à « se rendre en force aux urnes pour apporter le changement qu'ils désirent «. «Ce n'est pas en restant chez vous que vous allez apporter le changement «, a souligné Touati, appelant les citoyens à choisir le programme du FNA qui aspire, selon lui, « à bâtir une Algérie forte basée sur la justice sociale et le respect des lois et de la Constitution, conformément aux principes de la Charte du 1er novembre 1954 «. « Il faut rendre un véritable hommage aux martyrs de la révolution nationale «, a soutenu le président du FNA. Il a indiqué que son parti sera présent dans 33 wilayas qu'il a parcourues durant la campagne électorale. Une présence « remarquable « dans 478 communes. Touati a souligné qu'il était accompagné par une trentaine de candidats FNA aux APW. Ces déplacements ont été faits par route « et avec nos propre moyens «, a-t-il affirmé. Après avoir imputé « aux partis du pouvoir « la responsabilité de ce qu'il a appelé une « crise politique et économique majeure «, le président du FNA a mis en garde contre les répercussions d'une éventuelle fraude lors des élections locales. Il a exprimé son opposition à toute pratique qui sert les intérêts d'une minorité au détriment du peuple. Il a jugé que la campagnie électorale s'est déroulée dans de bonnes conditions, et que l'essentiel reste à faire le 23 novembre par la Haute instance indépendante de surveillance des élections. **Samir Mouloud**



RECRUTEMENT DE 100 MÉDECINS ET PSYCHOLOGUES

Benghebrit dévoile les conditions d'accès au concours

LE DÉPARTEMENT de Nouria Benghebrit poursuit sa politique de recrutement. Il enchaîne avec une série de concours et d'examens. Après les enseignants, le ministère de l'Education nationale, qui a annoncé un nouveau concours national de recrutement de médecins généralistes et de psychologues cliniciens, a dévoilé hier les conditions d'accès à ce concours. Il s'agit du recrutement de 100 médecins et psychologues à l'issue d'un concours sur dossier, qui sera organisé le 26 décembre prochain. «Le ministère de l'Education nationale organisera un concours de recrutement externe et un examen professionnel de promotion pour quatre grades : médecin généraliste, psychologue clinicien, aide-soignant principal et infirmier titulaire d'un diplôme d'Etat, et ce en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a écrit la ministre sur les réseaux sociaux. Les candidats ouvrant droit sont ceux titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un diplôme équivalent et les titulaires d'une licence en psychologie, spécialité psychologie clinique, ou d'un diplôme reconnu équivalent. Un médecin généraliste et un psychologue clinicien seront recrutés pour chaque wilaya du pays. Cependant, la wilaya d'Alger en recrutera trois : un pour chaque direction d'éducation (Est, Centre et Ouest). Les inscriptions sont prévues durant les 15 prochains jours, indique le ministère. Les postulants dont les dossiers sont refusés peuvent déposer un recours et auront une réponse avant le 18 décembre. Le ministère de l'Education a indiqué que le concours sera essentiellement basé sur trois tests.

Le premier concernant la culture générale sera effectué pendant deux heures, avec un coefficient de 2. Le deuxième test, d'une durée de trois heures et un coefficient de 3 concernera la spécialité du candidat. Le dernier test enfin concernera l'étude de cas pendant deux heures et un coefficient de 2. Il convient de rappeler que depuis l'annonce concernant l'annulation de la retraite anticipée, des fonctionnaires, tous cycles confondus, se sont hâtés à déposer leurs dossiers de retraite afin de contourner cette nouvelle disposition. Le secteur de l'éducation n'est pas en reste puisque ces départs précipités ont provoqué une véritable saignée et une perte inestimable de compétences. Une série de recrutements est organisée au fur et à mesure pour résoudre définitivement le problème. Il convient de souligner qu'en 2017, le secteur de l'éducation a embauché 10 000 enseignants dans le cadre du recrutement externe et 4 000 agents administratifs, outre la promotion de 45 000 employés à l'issue d'un examen professionnel.

L. L.

BEDOUI SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 3 :

«Le vote électronique ne sera possible qu'en 2022»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, a indiqué hier que le vote électronique sera possible durant les prochaines élections législatives et locales de 2022 mais pas pour la présidentielle 2019.



Il a précisé que pour les échéances locales de ce jeudi, trois bureaux seront ouverts à Alger pour le lancement expérimental de ce mode de vote. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3, le ministre de l'Intérieur a estimé qu'il faut un temps supplémentaire pour que le passage à ce nouveau mode de vote se concrétise.

Il a considéré qu'il est susceptible de faciliter et d'encourager les électeurs à accomplir ce droit et devoir. Selon le même responsable, le retard dans la généralisation de l'utilisation de la carte d'identité biométrique continue à entraver la mise en place d'autres démarches s'inscrivant dans le cadre de modernisation de l'Administration algérienne, précisant que seulement un peu plus de 11 millions d'Algériens l'ont obtenue jusqu'à présent.

Nourredine Bedoui a estimé le corps électoral à 22 878 056 électeurs à la fin de la révision annuelle des listes électorales au 31 octobre dernier.

Il a précisé, dans ce sens, que le chiffre précis et définitif sera communiqué une fois la consolidation de ces statistiques, commune par commune. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a relevé que quelque 200 milliards de DA seront puisés des 600 milliards de DA du Fonds de solidarité des collectivités locales (FSCL) pour la mise à niveau du développement des zones frontalières et montagneuses. A une question relative aux opérations de lutte contre la corruption au niveau des collectivités locales, M. Bedoui a précisé que plus de 500 élus font l'objet aujourd'hui de poursuites judiciaires. Abordant les prérogatives des P/APC le ministre a annoncé la révision prochaine du code communal pour élargir ces mêmes prérogatives, au même titre que celles des walis délégués.

Dans le même contexte, l'invité de la Chaîne 3 a annoncé que le code communal et de wilaya sera adopté avant la fin du premier semestre 2018, précisant que le processus de réformes engagées par le secteur «atteint sa dernière phase».

Pour ce qui est de la transparence du scrutin des élections locales de jeudi prochain, M. Bedoui a affirmé que la Constitution garantit l'organisation d'élections «responsables et libres» dans lesquelles le citoyen trouvera la voix qu'il aura à exprimer dans l'isoloir. Tout en rappelant le rôle assigné à la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE Il) dans le déroulement des élections, le ministre a souligné que la loi organique oblige tous les intervenants dans l'opération à œuvrer pour des élections transparentes.

Revenant sur la campagne électorale des élections locales, M. Bedoui a indiqué qu'elle a été une occasion pour que « les préoccupations du citoyen s'expriment dans la proximité «, qualifiant cela de « très important «, dans la mesure où le débat et l'écoute participent à ancrer la démocratie participative au niveau local.

A propos des préparatifs liés au déroulement du scrutin du 23 novembre, le ministre a fait savoir que son département est «totalement prêt» pour ce rendez-vous. Selon l'intervenant, certains bureaux itinérants ont commencé déjà à se mettre en place pour permettre aux gens des zones isolées de voter.

Aziza Mehdid

SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Deux nouvelles publications dédiées aux élections locales

LE SITE électronique du ministère de la Communication s'est enrichi de deux publications spéciales élections locales, prévues à la fin de la semaine prochaine. Il s'agit d'un bulletin « Calaméo « comprenant des données exhaustives sur les prérogatives et les mécanismes de gestion de la commune et de la wilaya ainsi que des explications détaillées sur le découpage administratif en Algérie et d'un guide sur les différentes composantes de l'opération électorale. Sous le titre «La démocratie participative en Algérie», le premier numéro du bulletin (176 pages), élaboré par le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), apporte des explications approfondies et illustrées sur le rôle et les prérogatives des collectivités locales (commune et wilaya), le régime électoral en Algérie et des statistiques relatives aux dernières élections locales (2012) ainsi que d'autres données concernant les 48 wilayas du pays. Au chapitre consacré au rôle et prérogatives de la commune et de la wilaya, le bulletin fournit des détails sur les structures et organes de ces Assemblées et sur le rôle de l'Assemblée populaire communale et de wilaya (APC-APW), outre les mécanismes de gestion des deux institutions constitutionnelles conformément aux lois relatives à la commune et à la wilaya.

Par ailleurs, le bulletin consacre un chapitre entier au régime électoral en Algérie, notamment la définition de l'électeur, des conditions de vote et de l'élu ainsi que les procédures inscrites dans le cadre de l'opération électorale. Il aborde également la révision des listes électorales, la convocation du corps électoral ainsi que la durée et les modalités du scrutin. Ce nouveau média rappelle également les résultats des élections locales de 2012 au niveau national. Il mentionne notamment le nombre des sièges à pourvoir, celui des électeurs inscrits, celui des votants et le taux de participation au niveau des APC et APW. D'autre part, le site s'est doté d'un guide destiné aux électeurs, aux candidats et aux encadreurs des bureaux et centres de vote. Ce document comprend des orientations pratiques et des explications exhaustives sur l'opération électorale.

Sur la page d'accueil de ce bulletin électronique, réalisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de la Communication qualifie les élections locales « de cœur battant de la démocratie participative «, qui transforme la volonté du citoyen à accomplir le devoir électoral en acte garantissant le bien-être et l'émancipation sociale. Ce guide est composé de cinq parties consacrées aux différentes composantes de l'opération électorale, à savoir les électeurs, les représentants des listes électorales pour les élections locales, les encadreurs des bureaux de vote et des centres de vote et une autre consacrée aux candidats.

A. M.

ELECTIONS LOCALES À BÉJAÏA

Les candidats ont jeté toutes leurs forces pour le dernier jour



Les candidats, qui ont saisi l'enjeu du dernier jour de campagne, n'ont ménagé aucun effort pour sillonner les villages et chefs-lieux communaux en vue de convaincre les électeurs avec leurs programmes.

Le rythme de la campagne a été très intense et rapide. A Akbou, les candidats ont défilé chaque jour dans la salle de cinéma pour convaincre les populations d'aller voter pour leur listes. C'est le cas des candidats du RCD aux APC et à l'APW.
Ces derniers ont ainsi animé un meeting à la salle de cinéma où ils ont évoqué les grandes lignes de leur programme électoral. Bachir Fahloune, tête de liste pour les APC, a fait l'éloge des candidats du parti et de leur militantisme, affirmant qu'ils sont venus dans l'intention de servir les citoyens. Ils ont fait observer qu'ils sont venus avec une feuille de route bien remplie pour trouver des solutions à la crise qui secoue la commune depuis plus de dix années.
Les candidats du RCD ont ensuite ouvert le débat et écouté les citoyens qui n'ont pas hésité à poser des questions. Les candidats y ont répondu, exposant les solutions qu'ils comptent mettre en œuvre pour régler les problèmes.
Pour leur part, les candidats des listes du FFS aux APC et à l'APW ont sillonné ces derniers jours de nombreux villages et localités de la wilaya, dont les communes d'Amizour, Draâ El-Kaïd, Fénaïa, Béjaïa Kendira, etc. A Tazmalt, la liste indépendante Assirem, le FLN, le RND, le FFS, le FA et le MPA, qui a parrainé le P/APC sortant, se livrent une véritable bataille sur le terrain. La liste des indépendants Assirem semble prendre de l'avance sur les autres, y compris sur la liste du P/APC sortant et celle du FFS. Le FLN semble aussi en bonne santé grâce à un jeune candidat du nom de Massinissa Ouari.
Mais il faut attendre les résultats pour crier victoire car tout peut basculer à la dernière minute, comme le redoutent certains. En effet, le vote tribal a toujours prévalu sur tout autre considération dans cette commune qui est toujours un grand village. Le P/APC sortant, qui a présidé aux destinées de la commune pendant près de 25 ans, risque de perdre cette fois-ci car son camp est fracturé en trois. Le FFS est fracturé également. Certaines familles qui ont toujours voté FFS ont adoubé les candidats indépendants Assirem bien estimés. L'équation est très difficile cette fois à Tazmalt. Elle compte plusieurs inconnues. Impossible d'avancer un pronostic proche de la réalité. Vendredi après-midi, c'était la liste indépendante à l'APW «Ensemble pour construire l'avenir», drivé par Zahir Attouche, qui a animé un meeting à Tazmalt.
Les candidats ont exposé leur programme. Karim Tabbou, ex-premier secrétaire national et transfuge du FFS, était là pour soutenir cette liste composée essentiellement d'ex-militants du FFS en rupture de ban. Hier, le candidat a aussi animé un autre meeting à la maison de la Culture de Béjaïa. A Akbou, le RND, dont la liste est chapeautée par le P/APC sortant de la commune d'Ighram, Boussaâd Ibaliden, a animé un meeting hier à la salle de cinéma de la ville. Il assuré avoir préparé un programme ambitieux avec le concours du mouvement associatif local. Sur le choix de la ville d'Akbou pour être tête de liste du RND après avoir été exclu du RCD, il a affirmé qu'il y a vécu de très longues années et qu'il est venu avec des solutions à la crise que vit cette commune depuis plus de 15 ans.
Le candidat du RND à l'APW de Béjaïa, Hocine Kerrouche, continue de sillonner les communes et village de la région. Hier, le candidat a rencontré, à Chemini, les populations, où il a abordé la question des secteurs de la jeunesse, la culture, la santé, le rôle de l'Assemblée populaire de wilaya, le secteur de l'environnement, les équipements que doit avoir un chef-lieu de daïra et enfin la gestion des majorités passées.
«Nous sommes la solution au développement local», dit-il à l'adresse des populations de la région. Il a bouclé la journée par une rencontre à M'liha, dans la commune de Chellata. Hier, il devait animer des meetings à Ighil-Ali et Aït R'zine, et animer des rencontre de proximité dans les villages de ces deux communes, en sus de Béni Mansour.

N. Bensalem

TIZI OUZOU

Le RND manifeste sa gratitude envers les citoyens

A L'OCCASION de la clôture de la campagne électorale pour les APC et l'APW, le RND, bureau de wilaya de Tizi Ouzou, a manifesté sa gratitude envers les citoyens pour l'intérêt et l'attention qu'ils ont accordés aussi bien pour la campagne électorale que pour les hommes et les femmes de la famille politique du parti d'Ahmed Ouyahia qui l'ont faite.
Dans une déclaration signée de son premier responsable Tayeb Mokadem, le bureau de wilaya RND de Tizi Ouzou réitère également l'intérêt que revêtent ces élections locales et surtout la volonté et la capacité du parti d'Ahmed Ouyahia à «construire notre wilaya par le lancement des projets en instance afin de la faire sortir de son marasme». «Le RND, poursuit le document, n'est pas seulement un espace politique, mais une force de proposition et de participation à l'édification du pays. Sa force réside dans la clarté de ses idées et l'unité de ses rangs». «Le RND, écrivent encore ses rédacteurs, crée l'espoir porté par la jeunesse et milite pour un développement durable et une modernisation efficace de nos communes».
«Soyons tous ensemble au rendez-vous pour un développement local, un cadre de vie agréable, le progrès social et la stabilité nationale «, note enfin le document du RND.

Saïd Tissegouine

MIGRATION CLANDESTINE

Le CNDH appelle au respect des conventions interactionnelles

LE CONSEIL national des droits de l'homme (CNDH) a tenu à apporter des clarifications sur la situation des migrants clandestins en Algérie, dans un communiqué rendu public hier. Cette réaction intervient suite à la diffusion et à la publication de rapports par certaines ONG internationales et des journaux. Ces derniers estiment que les autorités algériennes « ont engagé des procédures qui ne respectent pas leurs obligations internationales dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des migrants en situation irrégulière, qui, selon eux, subissent des maltraitances «. De ce fait,, le CNDH, en sa qualité d'institution constitutionnelle assurant une mission de surveillance, a tenu à rappeler que « les institutions de l'Etat veillent au respect rigoureux des règles établies par le droit international.» En précisant « le respect des droits des migrants et leur dignité lors des opérations de retour volontaire, notamment les catégories vulnérables comme les enfants non accompagnés, les malades et les femmes enceintes «. « Ces catégories ne doivent en aucun cas faire l'objet d'éloignement «, souligne le communiqué du CNDH. Par ailleurs, la même source a souligné que « l'Algérie a joué un rôle effectif dans la fourniture de l'assistance nécessaire aux migrants africains en fonction de ses capacités d'aide et de sa politique de solidarité «, fidèle ainsi à sa politique et à sestraditions de bon voisinage, ainsi qu'à son engagement envers l'Afrique. Sur ce sujet, l'Algérie n'a jamais cessé d'exprimer sa volonté de traiter profondément ce phénomène et d'y trouver les solutions appropriées.
C'est dans ce sens qu'elle appelle « au renforcement du rôle des organisations internationales compétentes dans la lutte contre le phénomène de la migration clandestine «. Une situation qui « a imposé aux Etats d'agir de manière à protéger leurs frontières et à préserver leur sécurité intérieure et extérieure «, ajoute le même document. En précisant que l'Algérie a, par conséquent, déployé de grands efforts pour protéger les migrants et assurer leur retour dans de bonnes conditions vers leur pays d'origine, sur une base d'accords antérieurs conclus avec ces Etats, conformément aux obligations conventionnelles internationales et régionales du pays. Le CNDH a, cependant, mis en exergue un certain nombre de recommandations concernant l'accueil et la prise en charge des migrants en leur offrant des conditions idoines, tout en impliquant la société civile dans cette démarche.
C'est dire que, face à l'augmentation alarmant du flux des migrants à travers les frontières, engendrée surtout par les conflits internes dont souffrent plusieurs pays africains, une étude approfondie et exhaustive sur le phénomène reste impérative. Et ce en vue d'établir une politique d'accueil reposant sur les circonstances, les causes et les motifs, mais aussi conséquences de la migration clandestine.

L. A. A.

LES AVOCATS DES BARREAUX REFUSENT DE LE DÉFENDRE

Mohsene Amara fait appel à l'Union des avocats arabes



Le procès en appel opposant l'actuel bâtonnier du barreau d'Alger, Abdelmadjid Silini, à l'avocat Mohsene Amara, qui devait se dérouler hier à la cour d'Alger, a été encore une fois renvoyé au 3 décembre prochain.

L'avocat, poursuivi en matière pénale, a sollicité de la présidente en charge du dossier, en l'occurrence Mme Derrar Djebbari Meriem, un autre délai pour constituer un avocat, car ceux qui exercent sous l'autorité de la cour d'Alger et même des autres barreaux refusent de le défendre.

Dans le même contexte, le concerné a déclaré en pleine audience qu'il a « fait appel à l'Union des avocats arabes pour lui désigner un avocat pour plaider en sa faveur lors de la prochaine audience «. Il a par ailleurs indiqué à la présidente que : «le bâtonnier n'ouvre pas droit à la constitution d'un avocat pour le représenter devant les instances judiciaires. Il doit assister personnellement à l'audience pour donner sa version des faits».

Pour rappel, la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed, Mme Bouhalouane Fatiha, avait condamné, le 9 juin 2014, Me Mohsene Amara à 6 mois de prison avec sursis.

Le verdict avait été prononcé en l'absence des deux parties.

Le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed avait requis, lors des débats qui se sont déroulés le 26 mai 2014, 6 mois de prison ferme contre l'avocat en question.

Ce dernier, signalons-le, avait été écroué sur une ordonnance judiciaire émanant du juge d'instruction de la 2e chambre du tribunal près la même juridiction à la prison de Bab Edjedid (Serkadji), durant quelques jours. Le mis en cause était poursuivi en justice par l'actuel bâtonnier de la région d'Alger, en l'occurrence Me Silini Abdelmajid, pour notamment injures et menaces. Dans sa plainte, Me Silini Abdelmajid avait affirmé avoir fait « l'objet de graves menaces à l'enceinte même de son bureau par son antagoniste tout en le traitant de tous les noms «

Le plaignant avait par ailleurs indiqué, lors de l'instruction judiciaire, que « le mis en cause lui avait déclaré qu'il s'opposera à son élection une autre fois à la tête du barreau d'Alger, allant jusqu'à le menacer de mort en cas de réussite « Me Mohsene Amara avait déposé, rappelons-le, en été 2014 une requête devant le tribunal administratif d'Alger, demandant l'annulation pure et simple de l'assemblée générale des avocats du barreau d'Alger, qui s'est transformée en arène de combat, pour non-respect du règlement intérieur régissant la profession d'avocat.

Il avait estimé que le bâtonnier de la région d'Alger n'a respecté aucune forme prévue dans la loi relative à l'organisation de la profession d'avocat, car l'ordre du jour de l'assemblée générale devait être communiqué 15 jours auparavant aux avocats puis approuvé par les 31 membres du conseil de l'ordre des avocats du barreau «. Selon toujours le même avocat, les membres du conseil n'ont été informés du contenu de l'assemblée que la veille de sa tenue et a créé un complot bel et bien maquillé par l'entourage de son antagoniste «Ils avaient témoigné contre moi car ils ont peur de lui. Ils avaient déclaré que je l'ai injurié et menacé alors qu'ils n'étaient pas présents au moment des faits.»

Par ailleurs, Me Mohsene avait déposé une plainte contre le jeune avocat qui l'a violenté : « Je me réserve le droit de le poursuivre devant le conseil disciplinaire du bâtonnat et au cas où aucune décision n'est prise à son encontre quant à son comportement irresponsable et agressif, je serai obligé de l'ester en matière pénale «.

Il disait détenir des preuves matérielles tangibles quant à l'agression dont il a fait l'objet et se disait également témoin dans une agression similaire dont avait été victime un autre confrère par le même avocat.

Me Mohsene avait en outre affirmé que son épouse, qui fait partie du barreau d'Alger depuis plus de 23 ans, compte de son côté introduire une plainte devant notamment le parquet de la République du tribunal d'Alger pour « agression verbale «, contre certains avocats qui l'avaient sommée de quitter la salle des conférences lors de l'assemblée générale des avocats d'Alger. En outre, un incident s'est produit entre Me Mohsene Amara et Kamel Alleug ce jour-là et les choses auraient pris une autre tournure n'était l'intervention de certains avocats qui ont réussi à calmer les esprits.

Le mis en cause a nié au cours de son audition les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, arguant qu'il fait l'objet « d'un coup monté de toutes pièces par l'actuel bâtonnier et ses proches collaborateurs».

Redouane Hannachi

GHARDAÏA

Festivités de clôture du projet MANUMZAB II

LA DESTRUCTION de précieux manuscrits dans notre pays est encore dans les mémoires. Plusieurs experts algériens et internationaux se penchent depuis des années sur le sort des manuscrits de notre pays et de la vallée du M'Zab en particulier, région inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 et dont la construction remonte au X2 siècle (en l'an 1048). Au niveau de l'Association Abou Ishak Ibrahim Tefayech de Ghardaïa, 484 anciens manuscrits ont été sauvegardés à travers un projet de sauvegarde et de valorisation de 4 collections de manuscrits dans la région du M'Zab. Ces document étaient exposés à de multiples risques de détérioration et leur sauvegarde requiert un plan d'urgence pour accompagner les efforts d'inventaire et de conservation déjà entrepris en la matière depuis plusieurs années.

Ainsi, près de 90% de ces manuscrits ont pu être sauvés, grâce à l'action de l'Association Abou Ishak Ibrahim Tefayech pour la «Sauvegarde, la préservation et la valorisation des manuscrits pour la défense de la culture islamique».Au terme de nombreuses conférences nationales et internationales sur les manuscrits anciens du M'Zab, organisées ces dernières années à Ghardaïa, les initiateurs de l'Association Abou Ishak Ibrahim Tefayech, présidée par le professeur Mohamed Hadj Saïd, soutenus par l'Union européenne, ont jugé «impératif de renforcer les conditions de conservation de ces manuscrits anciens face aux risques de détérioration rapide auxquels ils sont exposés». Ce dernier projet de sauvegarde, qui a été étalé sur 18 mois quant à sa réalisation, a coûté la bagatelle de 785,73 millions de centimes, dont 90% étaient à la charge de l'Union européenne et 10% à la charge de l'association. Ce plan de sauvegarde et de préservation avait assuré la coopération de tous les acteurs concernés pour accélérer et renforcer la sécurisation des manuscrits qui ont été, pour quelques-uns, «exfiltrés» depuis de nombreuses années vers des pays étrangers pendant l'occupation de l'Algérie, indique un communiqué lors d'une fête sanctionnant la fin des travaux du projet MANUMZAB II, au cours de la journée d'hier samedi, au Nadi El-Islah de Ghardaïa, en présence du représentant de la direction de la culture de la wilaya de Ghardaïa et de nombreux invités.

Aïssa Hadj Daoud

HARIRI VA RENTRER À BEYROUTH

Entretien entre Macron et Trump sur l'Iran et le Hezbollah



Saad Hariri doit quitter Paris dans les prochains jours pour rejoindre Beyrouth, au plus tard mercredi, où il clarifiera sa position après sa démission annoncée le 4 novembre depuis Ryad et qui a soulevé des inquiétudes sur la stabilité du Liban.

Signe de l'intense activité diplomatique sur cette crise, le président français Emmanuel Macron s'est entretenu avec son homologue américain Donald Trump et avec les présidents libanais Michel Aoun et égyptien Abdel Fatah al-Sissi, puis avec le prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohamed ben Salmane ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Selon la Maison Blanche, MM. Trump et Macron se sont « mis d'accord sur la nécessité de travailler avec les alliés pour contrer les activités déstabilisatrices du Hezbollah et de l'Iran dans la région ». Auparavant, la présidence française avait, elle, uniquement affirmé que M. Macron avait évoqué « la situation au Moyen-Orient, les intérêts et les moyens de stabiliser la région et de construire la paix », précisant qu'il « poursuivra ces échanges avec d'autres dirigeants internationaux dans les prochains jours ». Paris envisage de réunir le groupe international de soutien au Liban, « en fonction de l'évolution de la situation », mais aucune date n'a encore été fixée.

FÊTE NATIONALE

Macron cherche à trouver une issue à la crise libanaise ouverte par la démission surprise annoncée à Ryad par M. Hariri le 4 novembre. Le Premier ministre libanais est ensuite resté en Arabie saoudite jusqu'à son arrivée, accompagné de son épouse, samedi à Paris où il a été reçu par le président français. Son fils ainé, qui mène ses études en Grande Bretagne, l'a rejoint à Paris. Mais la fille et le fils de M. Hariri sont restés à Ryad. A l'issue d'un entretien et d'un déjeuner, M. Hariri a confirmé qu'il regagnerait Beyrouth dans « les jours prochains et participerait à la fête nationale » le 22 novembre. « Et de là-bas, je ferai connaître ma position, après m'être entretenu avec le président Michel Aoun », a-t-il dit dans une brève déclaration en français. « Vous savez que j'ai présenté ma démission et on en discutera au Liban », a-t-il précisé ensuite en arabe. L'annonce de sa démission choc avait très rapidement été perçue comme un nouveau bras de fer entre l'Arabie saoudite, considéré comme un important soutien de M. Hariri, et l'Iran, grand allié du Hezbollah libanais. Le fait qu'il reste en Arabie Saoudite avait soulevé de nombreuses questions. Le président libanais Michel Aoun avait accusé les Saoudiens de le retenir en « otage ». Ancienne puissance mandataire du Liban, la France a joué les médiateurs et M. Macron a invité à Paris M. Hariri et sa famille afin de tenter de sortir de l'impasse. Le président Macron avait précisé qu'il le recevait « en tant que Premier ministre », sa démission n'étant pour le moment pas reconnue au Liban. Saad Hariri a salué samedi le rôle de la France, qui « prouve son attachement au Liban et à sa stabilité », et la présidence française a mis l'accent sur sa volonté de « contribuer à apaiser les tensions dans la région ».

RÉDUIRE LES TENSIONS

La venue à Paris de M. Hariri a été « expressément saluée » samedi par le ministère allemand des Affaires étrangères, qui a appelé « toutes les parties à réduire les tensions ».

Ryad a décidé de rappeler son ambassadeur en Allemagne pour protester contre des déclarations du ministre des Affaires étrangères Sigmar Gabriel, qui avait laissé entendre que M. Hariri subirait l'influence de Ryad, a annoncé samedi l'agence officielle saoudienne SPA. « Ces déclarations sont hasardeuses, fondées sur des informations erronées et ne servent pas la stabilité dans la région », a déclaré le ministère saoudien des Affaires étrangères. Jeudi, M. Gabriel avait déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin avec son homologue libanais Gebrane Bassil que « le Liban risqu(ait) de retomber dans de graves confrontations politiques et peut-être militaires ». Proche de M. Aoun, Gebrane Bassil a de son côté prévenu qu'en cas d'ingérence étrangère, son pays risquait de connaître le même sort que la Syrie voisine. Vendredi, le président Macron avait lui réaffirmé sa volonté de « dialoguer » avec l'Iran, qui a accusé Paris de « partialité » après les critiques de M. Le Drian à l'encontre de Téhéran. « La France tient une ligne (…) qui consiste à construire la paix, à ne s'immiscer dans aucune des divisions nationales ou régionales, et à ne pas choisir un camp contre l'autre, là où beaucoup voudraient entraîner les puissances occidentales dans une opposition croissante entre sunnites et chiites ». « Le rôle de la France est de parler à tout le monde », a-t-il ajouté avant de juger que « tout le monde a intérêt à chercher le calme ».

R. I.

TURQUIE

Erdogan doute de la crédibilité de l'Otan

L'OTAN ne se présente pas comme une organisation digne de confiance, a déclaré samedi le Président turc Recep Tayyip Erdogan. «Tous les membres de l'Alliance doutent qu'on puisse faire confiance à cette organisation», a indiqué M.Erdogan cité par l'agence turque Anadolu. Le Président a insisté sur le fait que l'Otan avait rappelé ses systèmes de missiles sol-air Patriot de Turquie au moment où ce pays se sentait le plus menacé en raison des hostilités dans la Syrie voisine. En plus, l'Alliance avait laissé entendre qu'elle n'aiderait pas Ankara en cas d'attaque contre le territoire turc. «Mais quand la Turquie a entamé des discussions pour acheter des missiles sol-air russes S-400 destinés à renforcer son système de défense antimissile, plusieurs membres importants de l'Otan ont critiqué Ankara», a ajouté M. Erdogan. Il a encore dénoncé les activités des États-Unis en Syrie où Washington accorde «une aide politique, arme et finance les terroristes de



PYD» (Parti de l'union démocratique kurde que la Turquie considère comme la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)) sous prétexte de lutter contre Daech. «Les États-Unis ont reconnu que des centaines de terroristes de Daech avaient quitté la région de Raqqa avec leur accord. C'est une confession honteuse qui ne convient pas aux alliés de la Turquie. Ankara est bien informée de la situation dans la région. La question se pose de savoir si les États-Unis mesurent les conséquences de leur politique?», a demandé M. Erdogan. Il a promis de mener à son terme l'opération militaire turque dans la province syrienne d'Idlib et de déloger les terroristes des régions contrôlées par le PYD dans les régions d'Afrine et de Manbij. Selon lui, les forces turques s'attaqueraient également aux bases du PKK dans la région de Kandil, en Irak, qui présentent une menace pour la sécurité nationale turque.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Travaux Publics et des Transports
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Biskra

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 18/2017
NIF : 408015000007086

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

L'ACQUISITION DE MATERIEL : BALAYEUSES TRACTABLE dans le cadre de l'opération:
ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NATIONALES – PCCE 2013 -.

Les sociétés /fournisseurs intéressées de cette appel d'offre remplissent les conditions peuvent retirer le cahier de charge, auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de BISKRA.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de la DTP (L'entrée Nord de la ville de Biskra (Route de Batna), ***sous double plis cacheté et anonyme portant la Mention :***
ACQUISITION DE MATERIEL : BALAYEUSES TRACTABLE ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NATIONALES – PCCE 2013 -.

Au profit de direction des travaux publics de la wilaya de Biskra.

« Soumission - à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres ».

Les offres doivent être déposées au service contractant de **09h00 à 10h00,** le 12ème jour compté de la date de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de la préparation **des offres est fixée à 12 jours.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours,** à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

OFFRE CANDIDATURE(SELON L'ARTICLE 5.1 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat Ou soumissionnaire atteste qu'il :

N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions Des articles 75 et 89du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant Réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il si agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payes et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l' hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché : * a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas Echéant, des sous-traitants :
- A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas Echéant.
- B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

OFFRE TECHNIQUE (SELON L'ARTICLE 5.2 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES) :

- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux.
- Bilan financier des 03 dernières années (déclarations d'impôts des 03 dernières années)
- Références professionnelles dûment signées par les maîtres d'ouvrages
- Déclaration à Souscrire, Instructions aux Soumissionnaires
- Fiche technique du produit utilisé
- Les photos

OFFRE FINANCIERE (SELON L'ARTICLE 5.3 DE L'INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES):

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'OUVERTURE DES PLIS :

- L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE (10h00) en séance publique à la D.T.P de Biskra.
- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour De repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Ce présent avis **d'appel d'offres** tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister À l'ouverture des offres.

Le Jeune Indépendant **du 20/11/2017 / ANEP N° 529 183**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099842019001818

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°……../2017

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres pour la:
Réalisation d'un lycée type 800/200R à DOUAOUDA
Lot : Travaux d'Aménagement extérieure de l'accès du lycée
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimal et disposant d'un certificat de qualification et Classification professionnelle spécialité «Travaux Publics » en activité principale catégorie Trois (03) ou plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.
La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00 mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15ème) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des Marchés de l'Operateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12h00mn.
Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA. CITE ADMINISTRATIVE TIPASA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique »ou « offre financière» selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°…et l'objet de l'appel d'offres ».
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE TIPASA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
Réalisation d'an lycée type 800/200 R à DOUAOUDA
Lot : Travaux d'Aménagement extérieure de l'accès du lycée
SOUMISSION A NE PAS OUVERIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES N° ……/2017
Les offres doivent être accompagnées des pièces, suivantes :
1 / : le dossier de candidature contient : - Une déclaration de candidature -Une déclaration de probité - Les statuts pour les sociétés - Registre de commerce - Certificat de qualification et classification professionnelles spécialité « Travaux Publics » en activité principale catégorie Trois (03) ou plus - Casier judiciaire - Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH - Extrait de rôles de l'année en cours - Carte d'identification fiscale - Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés (Attestations de bonne exécution) - Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS - Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois dernières années dument visés par les services des impôts) – Chiffre d'affaires des trois dernières années - Bilans Financiers des trois (03) dernières Années - Attestation de dépôt des comptes sociaux
2/ : L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire - Planning prévisionnel des travaux
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté »
- Mémoire technique.

3 / : L'offre financière contient :
- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (1qh00 mn) au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «14h00 mn»

N. B. : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 20/11/2017 / ANEP N° 529 171**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF : 098439015003923

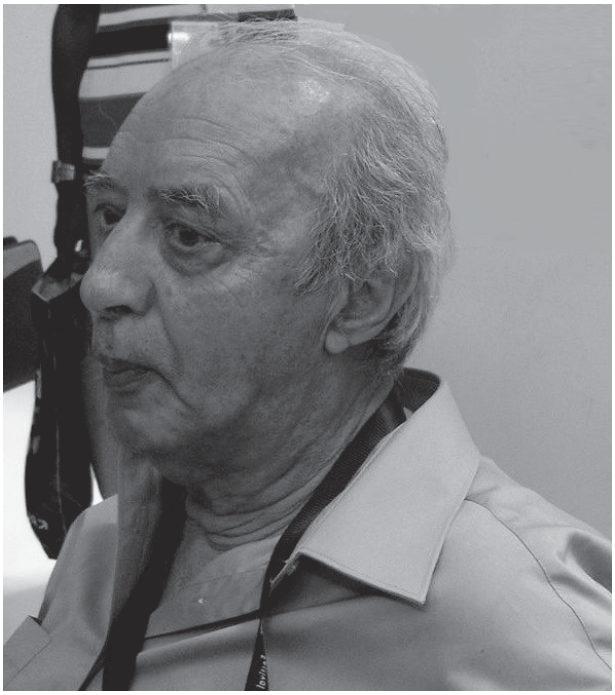
Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public , Le Wali de la Wilaya d'El-Oued – Direction de l'Administration Locale – informe que l'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 20/2017 , paru aux quotidiens nationaux الجزائر الجديدة , Le jeune indépendant et le BOMOP du 11 Octobre 2017, relatif à la réhabilitation de réseau d'éclairage publics RN 48 commune de Kouinine sur 02 Km et vu le Procès-Verbal de jugement des offres techniques et financières N° 22/2017 du 14 Novembre 2017,que le présent avis a été déclaré infructueux

Le Jeune Indépendant **du 20/11/2017 / ANEP N° 529 191**

L'ADIEU À L'ARTISTE CHOUKRI MESLI

Retour à la ville natale

Un hommage sera rendu au regretté artiste plasticien Choukri Mesli, ce vendredi 17 novembre, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avant d'être inhumé le lendemain dans sa ville natale à Tlemcen.



En présence des membres de sa famille, ses amis, ses anciens élèves, des artistes, le défunt artiste Choukri Mesli, pionnier de la peinture moderne en Algérie décédé à Paris le 13 novembre dernier à l'âge de 86 ans, aura droit à un hommage émouvant à Alger. Pour l'artiste plasticien Karim Sergoua, son ancien professeur Mesli « n'était pas seulement un accompagnateur pédagogique mais aussi un enseignant humaniste », rappelant le rôle du défunt d'avoir suscité l'espoir dans le cœur des artistes peintres durant les années 1990. L'artiste Denis Martinez a, lui, notamment rappelé la création du groupe Aouchem en 1967 avec Mesli et d'autres. Un autre élève du regretté, le designer-plasticien Zoubir Hellal a rapporté que ce dernier « nous apprenait à avoir une certaine liberté de pensée et incitait ses élèves à avoir des repères sur le plan de la séquence historique, laquelle formait la culture universelle ». De son côté, l'artiste peintre Djahida Houadef a affirmé que « le défunt a beaucoup apporté à l'art algérien par sa présence et son écoute, il s'est employé à donner à la peinture algérienne une identité particulière ». Et dans une oraison funèbre, le représentant du ministre de la Culture, Aissani Hicham, a salué la grande empreinte laissée par le défunt dans le monde de l'art algérien, estimant que l'Algérie a perdu « un pilier de l'art plastique » et un homme « ayant la stature des grands ». Après l'observation d'une minute de silence, le fils du défunt a souligné que le silence était justement la source d'inspiration de son père. La dépouille du regretté sera acheminée à Tlemcen où l'enterrement aura lieu ce samedi, au cimetière Sidi Senoussi, en présence de plusieurs artistes de France, d'Alger, d'Oran, de Sidi Bel Abbes, de Maghnia et de sa ville natale. Issu d'une famille d'intellectuels et de musiciens, Mahmoud Choukri Mesli sera l'élève de Mohamed Racim à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger entre 1948 et 1951. Il participe alors à la création de la revue Soleil. Partie prenante du mouvement des idées d'émancipation diffusées autour du journal Alger républicain, il fonde le Groupe 51 avec en particulier les peintres M'Hamed Issiakhem, Mohamed Louail et l'écrivain Kateb Yacine. Il participe aux Salons des artistes algériens et orientalistes entre 1951 et 1953. Puis, il se rend à Paris où il intègre l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, aux premiers mois de la guerre d'indépendance nationale. Il rejoindra les rangs du Front de libération nationale en participant à la grève des étudiants algériens en mai 1956. En 1963, il est co-fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP) avec M'Hamed Issiakhem, Mohamed Temam, Bachir Yellès, Mohamed Bouzid, Baya, Adane, Zerarti et Ali Ali-Khodja. Dès la première année de l'indépendance, il est professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts d'Alger dont il est l'un des principaux représentants.

R. C

PALAIS DE LA CULTURE MOHAMED LAID-EL KHALIFA

102 peintures en exposition



LES SALLES d'exposition 1 et 2 du Palais de la Culture Mohamed Laid-El Khalifa de Constantine sont embellies jusqu'au jeudi 30 novembre par la présentation de 102 peintures éblouissantes, agrémentées de couleurs de toutes les inspirations, dans le cadre de deux expositions d'arts plastiques. La grande salle du Palais de la Culture, qui accueille une exposition collective de huit artistes peintres renferme des toiles créatives conjuguant l'impressionnisme, le symbolisme et l'art abstrait avec un assemblage de couleurs oscillant entre des teintes vives et sombres sous le slogan Une forme, une couleur. La petite salle, pour sa part, abrite les œuvres de deux artistes locaux, Rabah Lemloume et Mohamed Cherif Bouanaka, qui exposent des toiles traduisant des styles et des techniques variées (pinceau, stylo, couteau) dans un cadre artistique mettant en lumière les contradictions de l'esprit humain, des paysages et d'autres toiles mettant l'accent sur la beauté de la ville du vieux rocher en dépit de l'effondrement de ses vieilles bâtisses. A l'ouverture de ces deux expositions jeudi dernier, le public a sillonné les différents pavillons où chaque artiste a présenté une esquisse de ses œuvres, et délivré le message qu'il voulait véhiculer à travers ces peintures, ainsi que les techniques utilisées. Dans ce contexte, Mme Bariza Zahi, chef de service des activités culturelles à la direction locale de la culture et qui figure parmi les participants de l'exposition collective, a fait savoir qu'elle participe à cette exposition avec quatre toiles ayant pour dénominateur commun le reflet de « la réalité sociétale, symbolisée par la femme » qu'elle considère comme « la matrice ». Cette artiste a affirmé avoir intitulé Le deuil l'une de ses toiles pour traduire la peine profonde d'une mère suite à la disparition de ses enfants, précisant que cette toile est inspirée d'une famille dont la mère a perdu ses enfants dans des circonstances tragiques dans un laps de temps n'excédant pas deux semaines, alors que les trois autres peintures sont baptisées La conspiration, Le duel des jours et La mémoire. Abondant dans ce sens, l'artiste peintre Massika Belhoula a expliqué que les thèmes de ses peintures sont centrés sur « les femmes et le rêve de la paix », ajoutant que ce qui l'a le plus encouragé à investir ce créneau, c'est d'avoir évolué dans un milieu artistique où plusieurs membres de sa famille pratiquent le dessin et le chant en sus de jouer d'un instrument de musique, en particulier dans le style andalou. L'artiste, diplômée depuis 1998 de l'école régionale des Beaux-Arts, a fait part de sa participation le 20 novembre en cours à une exposition d'arts plastiques organisée en Espagne, dédiée à la femme orientale et aux instruments de musique andalouse. L'exposition est initiée par la direction de la culture dans le cadre de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution libératrice.

APS

SORTIR

GASTRONOMIE
2e Semaine de la cuisine italienne à Alger jusqu'au dimanche 26 novembre avec l'Institut culturel italien. Mercredi 22 novembre. Rencontre Lire, c'est un goût ! Les contes à table, quand la littérature et la cuisine se rencontrent avec Anna Molino, éditrice de Leone Verde, et Anna Vivarelli. Librairie L'Arbre à dires. 18h. Sidi Yahia, Alger.

CINE-ESPANA
Cycle de cinéma espagnol Opéras Primas : Histoires et Chansons jusqu'au jeudi 07 décembre. Institut Cervantès d'Alger. Le jeudi 23 novembre: La Pols de Llàtzer Garcia. Le 30: La Muerte in la Alcarria de Fernando Pomares. Le 07 décembre: La Puerta Abrierta de Marina Seresevsky. 18h. Sous-titrage en français. Entrée libre.

PATRIMOINE
- Conférence Le patrimoine et l'imaginaire esthétique par Ridha Djemai, docteur en philosophie de l'art et enseignant-chercheur au département des arts à l'Université de Mostaganem. Samedi 25 novembre. 14h.
- Conférence Restauration de la mosaïque in situ par Mohamed Cherif Hamza, docteur en archéologie antique. Samedi 02 décembre. 11h.
Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

THEATRE
Représentation de la pièce théâtrale Babour eghraq du dramaturge Slimane Benaïssa. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d'Alger. 18h30. Le dimanche 26 novembre. Une œuvre classique jouée en trio avec humour sur la situation en Algérie.

DIALOGUE
Trio Hiwar en concert. Le lundi 27 novembre. 18h. Institut français de Constantine. Rishab Prasanna : flute indienne, Issa Murad : oud arabe, Salim Beltitane : percussions. Dialogue entre l'Inde, l'Orient et le Maghreb.

SOUFI
Lila Borsali en concert Soufia. Le jeudi 30 novembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Chants et mélodies soufies. Merveilles du samaâ, profondeur des ahkam, histoires de sages soufis. Accès: 800 DA

PHOTO
Exposition Il y a cent ans en Algérie jusqu'au jeudi 30 novembre. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Une centaine d'œuvres en noir et blanc sur la vallée du Mzab et du Sud d'Algérie: Enfance, vie dans les ksour, travail de la terre et des palmeraies, récoltes, inondations, partage des eaux, l'identité des autochtones et des communautés.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Manal Gherbi en concert En toute intimité. Le vendredi 08 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès: 800 DA. Son premier spectacle de musique sanâa, hawzi, melhoun... et musiques du monde.

ART
L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

VOYAGE
Exposition Panorama du plasticien Eric Fonteneau jusqu'au jeudi 21 décembre. Institut français d'Alger. Tableau panoramique de 25 dessins juxtaposés (14m de long et 2m de haut). Thèmes dominants de la nature: végétation, topographie, espaces maritimes…

LA PREMIÈRE TRANSPLANTATION DE TÊTE HUMAINE EFFECTUÉE AVEC SUCCÈS EN CHINE

LA PREMIÈRE transplantation de tête humaine a été réalisée sur un cadavre en Chine. Le professeur italien, Sergio Canavero a annoncé hier à Vienne que la première transplantation de tête sur un cadavre humain a été un succès, ce qui montre qu'il est possible de reconnecter avec succès la colonne vertébrale, les nerfs et les vaisseaux sanguins au cerveau. L'opération qui a duré 18 heures a été dirigée par le Dr Xiaoping Ren qui, l'année dernière, avait réussi à transplanter une tête humaine sur le corps d'un singe. «La première transplantation humaine sur des cadavres humains a été faite, et un échange de têtes complet entre des donneurs d'organes de cerveaux morts est la prochaine étape», a déclaré le professeur Canavero.

SELON UNE ÉTUDE AUTRICHIENNE

Un nez électronique pour diagnostiquer tôt le cancer du pancréas

L'utilisation d'un « nez électronique » sera bientôt une méthode de dépistage efficace et abordable pour le diagnostic précoce du cancer du pancréas, selon une nouvelle étude autrichienne. L'un des cancers les plus dangereux pourra être dépisté plus tôt, selon une étude présentée à l'UEG Week et publiée dans la dernière édition de l'UEG Journal, ce qui permettra un traitement plus efficace. En effet, des scientifiques finlandais ont démontré qu'il existait une différence entre les composés volatils retrouvés dans l'urine des patients atteints de cancer du pancréas et ceux des témoins sains.



Des recherches ont ensuite été entreprises pour évaluer si la technologie FAIMS (Field Asymmetric Ion Mobility Spectrometry) pouvait faire la différence entre les patients malades et les individus en bonne santé.
FAIMS est récemment apparu comme un nouvel outil d'analyse biomoléculaire permettant aux chercheurs de distinguer les molécules.

AMÉLIORER CE « NEZ ÉLECTRONIQUE »

L'objectif des chercheurs consiste à améliorer la sensibilité et la spécificité de la technologie FAIMS pour le cancer du pancréas jusqu'à 90% : « Nous affinons nos méthodes pour atteindre ce niveau de sensibilité et de spécificité et d'autres tests seront bientôt entrepris pour collecter de nouvelles données », confie Samuli Nissinen, spécialiste en gastro-entérologie et en médecine interne. Un défi éminemment important lorsque l'on évalue les risques de ce cancer quand il est diagnostiqué très tard, alors qu'un dépistage est possible chez les personnes à risque.

UN DIAGNOSTIC ACTUELLEMENT TROP TARDIF

En effet, le nombre de décès dû à cette maladie devrait dépasser, en Europe, celui dû au cancer du sein. Le temps de survie médian pour une personne diagnostiquée actuellement en Europe est de seulement 4,6 mois car le diagnostic est évoqué devant des douleurs qui correspondent à un cancer envahissant. Les malades perdent alors 98% de leur espérance de vie en bonne santé au moment du diagnostic.Si l'on ne change rien, le cancer du pancréas deviendra la troisième cause de décès par cancer en Europe d'ici quelques années.

Cancer de la prostate : des chercheurs de l'UdeS font une découverte majeure

PREMIER CANCER en importance chez les hommes, le cancer de la prostate touche un homme sur sept. Le professeur Robert Day et son équipe viennent de découvrir un mécanisme biochimique majeur qui pourrait être au cœur de la progression de cette maladie. La percée, publiée dans Cancer Research, apparaît si prometteuse que l'équipe planche déjà sur des applications diagnostiques et thérapeutiques.
Le groupe de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) avait déjà identifié l'enzyme PACE4, une protéine qui est surexprimée chez les individus atteints. L'inhibition de la protéine PACE4 a pour effet de bloquer la progression du cancer de la prostate. Il n'en demeure pas moins que le mécanisme d'action de cette protéine restait mal compris… du moins jusqu'à aujourd'hui.
Professeur-chercheur au Département de chirurgie – service d'urologie de la FMSS et au Centre de recherche clinique du CHUS, Robert Day et son équipe ont fait une trouvaille tout à fait inattendue. Ils ont découvert que l'enzyme PACE4 a en fait une petite jumelle, sous une forme alternative. Appelée PACE4 alternative, cette protéine isoforme résulte d'une transformation interne de sa grande sœur, PACE4. Contrairement à PACE4, qui se retrouve dans toutes les cellules du corps, la PACE4 alternative se situe uniquement dans les cellules cancéreuses.
« Tous nos efforts de recherche se sont concentrés sur la protéine PACE4 dans le cancer de la prostate, alors de retrouver une forme alternative fut une grande surprise, révèle le professeur Day. Cette découverte fortuite s'avère très importante, car nous savons aujourd'hui que c'est la forme alternative qui joue un rôle important dans la progression des cellules cancéreuses. » La PACE4 alternative se retrouve également dans d'autres cancers tels que le cancer de la thyroïde, du pancréas et des poumons.
Membre de l'équipe de recherche et premier auteur de l'article paru dans Cancer Research, l'étudiant au doctorat en biochimie Frédéric Couture est tout aussi épaté par cette avancée. « La découverte va rendre le développement de cibles thérapeutiques plus optimal, c'est un espoir de taille pour les patients atteints du cancer de la prostate. Ça ouvre également la voie à de nouvelles avenues sur le plan du diagnostic et de la thérapie plus personnalisée. Il y a de quoi espérer pour la suite des choses! »
Majoritairement supportés par la Fondation Movember/Cancer de la prostate Canada, ces travaux n'auraient pu voir le jour sans la précieuse collaboration du chirurgien et urologue Robert Sabbagh. Professeur-chercheur à la FMSS et au Centre de recherche clinique du CHUS, Dr Sabbagh suit et opère de nombreux patients atteints du cancer de la prostate en plus de piloter plusieurs travaux de recherche sur le sujet. Contributeur actif de la banque d'échantillons biologiques et de données aux fins de recherche sur le cancer de la prostate, Dr Sabbagh est un complice de la première heure des travaux du professeur Day. Ce précieux mélange des expertises scientifique et clinique offre une perspective incomparable sur la réalité des patients et de la recherche.
« Nous sommes enchantés, à Cancer de la Prostate Canada, tout comme notre partenaire en santé masculine, la Fondation Movember, des travaux incroyables réalisés par le Pr Robert Day, et son équipe, d éclare Stuart Edmonds, Ph. D., vice-président de la Recherche, de la Promotion de la santé et du Soutien aux survivants à Cancer de la Prostate Canada. Cette publication dans une revue aussi prestigieuse représente une grande avancée dans les efforts que nous déployons collectivement pour trouver des cibles thérapeutiques qui non seulement soigneront les hommes atteints d'un cancer avancé de la prostate, mais serviront également à soigner d'autres formes de cancer en général. Au nom du Canadien sur sept qui aura un cancer de la prostate au cours de sa vie et de sa famille, nous remercions les Canadiennes et les Canadiens généreux qui, en participant à Movember et en donnant régulièrement à notre organisme de bienfaisance, rendent possibles des recherches aussi novatrices. »
À mes yeux, dit Pr Robert Day, la découverte de la PACE4 alternative et de son fonctionnement dans le cancer de la prostate est une percée importante. Les prochaines étapes seront critiques pour neutraliser efficacement cette protéine, essentielle à la progression tumorale. Nous sommes sur la bonne piste !
Cette recherche des professeurs Day et Sabbagh est soutenue également par la Société canadienne du cancer et La Fondation Mon Étoile pour la recherche sur le cancer.

AU SUJET DU CANCER DE LA PROSTATE

La communauté scientifique prévoit même que cette proportion atteindra un homme sur quatre d'ici quelques années. Le cancer de la prostate peut progresser lentement et certains hommes atteints vivent de nombreuses années sans que la maladie ne soit détectée. L'âge constitue le facteur de risque le plus important : il commence à augmenter à 50 ans et la plupart des cas sont diagnostiqués chez des hommes de plus de 65 ans. Les antécédents familiaux, l'embonpoint et un régime alimentaire peu équilibré figurent également parmi les conditions qui augmentent le risque de cancer de la prostate.

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
ANDROID SUR GOOGLEPLAY



NATATION/CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (200 M DOS):

L'Algérienne Douaa Djellouli remporte la médaille de bronze

LA NAGEUSE algérienne Douaa Djellouli, a remporté samedi la médaille de bronze du 200 M dos (catégorie 12-13 ans), lors de la 3ème journée du 13è Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Djellouli, a réalisé un temps de 2:35.89, derrière la Libanaise Laeticia Hamdoun (2:30.65 - médaille d'or), et l'Egyptienne Farida Amr Mohamed (2:35.09 - médaille d'argent).L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13è Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays, est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ).

CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (200 M DOS):

L'Algérien Bouhamidi remporte l'or avec un chrono «prometteur»

LE NAGEUR algérien Mohamed Ryad Bouhamid a remporté samedi la médaille d'or du 200 M dos (catégorie 14-15 ans), au 13è Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Bouhamid (15 ans, l'USM Alger), a réalisé un chrono «prometteur» de 2:04.35, devant l'Egyptien Abdel Rahman Mohamed(2:12.57) et le Tunisien Walid Mohamed Sobhi (2:12.91).

NATATION/CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (FINALE 200 M DOS): L'ALGÉRIEN ARDJOUN DÉCROCHE LA MÉDAILLE D'OR

LE NAGEUR algérien Abdallah Ardjoun, a remporté samedi la médaille d'or du 200 M dos (catégorie 16-18 ans), au 13è Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Ardjoun (16 ans, l'ASPTT - Alger), a réalisé un temps de 2:04.28, devant l'Egyptien Yassin Wael Mohamed (2:06.26) et l'autre Egyptien Omar Adel
Abbas (2:07.03).

CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (50 M NAGE LIBRE): L'ALGÉRIEN SYOUD REMPORTE LE BRONZE

LE NAGEUR algérien Jawad Syoud a remporté samedi la médaille de bronze du 50 M nage libre (catégorie 16-18 ans), au 13è Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Syoud (18 ans, Club de Challans, France), a réalisé un temps de 23:26, derrière les deux Egyptiens Adel Rahman Sameh (22.61 - médaille d'or) et
Mazen Mohamed Islam (23.16 - médaille d'argent).Syoud, remporte ainsi sa troisième médaille personnelle dans cette compétition, après avoir décroché l'or du 200 M nages en (2:05.67) jeudi passé, et la médaille d'or du 400 M 4 nages (4:27.67) hier vendredi.

HANDI-BASKET / CAN-2017 (MESSIEURS):

L'équipe algérienne débute bien la compétition

La sélection nationale algérienne du handi-basket a bien entamé le Championnat d'Afrique des nations ouvert, samedi à Durban en Afrique et qui se poursuivra jusqu'au 24 novembre, en réalisant deux succès d'affilé, face à deux des prétendants pour le titre.



Dimanche, les protégés de l'entraineur Lahcen Tagmi ont battu difficilement, le Maroc (56-52), grâce notamment à Nabil Guedoun et Bilel Ayache, qui ont mené le groupe vers la victoire, même si c'est à l'arraché: 15-9, 22-10, 12-16, 07-17.Dans son premier match, joué samedi, les champions d'Afrique en titre n'ont fait qu'une bouchée du nouveau venu, Kenya 107-13 (29-0, 29-5, 26-5, 23-3).Les coéquipiers du capitaine Nabil Guedoun affronteront à 18h00 (heure algérienne), l'Angola défi dans la matinée le Zimbabwe. Lors des matchs de la première journée, L'Egypte a battu le Zimbabwe 76-33 (24-9, 12-12, 21-6, 19-6) et le Maroc a pris le meilleur sur l'Afrique du Sud 68-41 (17-10, 17-5, 19-10, 15-16).Outre l'Algérie, le championnat regroupe les sélections d'Afrique du Sud, Maroc, Egypte, Zimbabwe, Angola et Kenya. Le championnat d'Afrique, qualificatif au Mondial-2018 à Hambourg (Allemagne), est prévu en un mini-championnat (1er tour), avant le déroulement des demi-finales et la finale. De son côté, la sélection algérienne (dames) fera en entrée en lice, dimanche à 16h00 (heure algérienne), avec une confrontation contre Kenya, alors que l'Afrique du Sud (pays hôte) débutera face au Zimbabwe. Quatre sélections prennent part au rendez-vous de Duran, qualificatif aussi au prochain mondial. Il s'agit de l'Algérie, l'Afrique du Sud, Kenya et le Zimbabwe. La compétition se déroulera sous forme d'un mini-championnat, les demi-finales et la finale.

RÉSULTATS DES MATCHS:

Egypte - Zimbabwe 76-33 (24-9, 12-12, 21-6, 19-6)
Algérie - Kenya 107-13 (29-0, 29-5, 26-5, 23-3)
Afrique du Sud - Maroc 41-68 (10-17, 5-17,10-19, 16-15)
Algérie - Maroc 56-52 (15-9, 22-10, 12-16, 07-17)

LAHCEN TAGMI (ENTRAINEUR)

«Notre tache sera difficile à Durban»

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball en fauteuils roulants (messieurs), championne d'Afrique en titre, aura une «très difficile» tâche lors du 16è Championnat d'Afrique que la ville sud-africaine de Durban abrite du 18 au 24 novembre. Le tournoi, qui se déroulera avec la participation de sept équipes, permettra au vainqueur de représenter le continent africain au Mondial-2018, prévu en Allemagne. L'équipe algérienne, qui s'est envolée jeudi à destination de Johannesburg, sera appelée à défendre son titre acquis en 2015 en Algérie, mais pas dans de très bonnes conditions, de l'avis de son entraîneur Lahcen Tagmi qui reconnaît la difficulté de la mission de ses poulains, appelés à se surpasser dans un tournoi qui enregistre aussi la présence des sélections du pays hôte, du Maroc, de l'Egypte, de l'Angola, du Kenya et du Zimbabwe.»On est conscients que notre tâche sera très difficile, pour plusieurs raisons, en particulier le volet physique qui n'est pas à point par rapport à nos adversaires (Afrique du Sud, Maroc et Egypte) qui sont mieux lotis, selon nos informations», a tenu à préciser Tagmi qui fait une analyse comparative avec la préparation du même événement lors de l'édition 2015 en Algérie. En effet, lors de l'édition 2015 qui avait permis à l'Algérie d'être sacrée championne, l'équipe avait bénéficié de 17 jours de stage, avec à la clé, trois tournois et 14 matchs d'application, en plus des tests médico-sportifs.»Cette fois-ci, le groupe a disputé en septembre un tournoi en France, en l'absence de la moitié de l'effectif pour des raisons administratives. On devait rajeunir l'équipe et dans cette optique on avait travaillé avec les joueurs locaux, mais en raison d'un championnat qui a tardé à débuter (reporté à décembre 2017), on s'est rabattu sur les joueurs évoluant en France dont le championnat a atteint sa 7è journée. Et avec les quelques tournois de préparation auxquels ils ont pris part, ces joueurs sont plus compétitifs», à indiqué l'entraîneur national. Avec tous ces couacs, le staff technique composé également de l'entraîneur-adjoint Mustapha Brahimi, appréhende la compétition mais sera appelé à gérer son effectif pour trouver des solutions.»On essayera d'insister sur la solidarité du groupe et surtout sur l'application des consignes pour les joueurs à chaque match, tout en espérant que cela suffira à faire bonne figure», a dit, pour sa part, Mustapha Brahimi. «Les joueurs doivent être soudés, se montrer solidaires et se sentir liés par une responsabilité et une mission commune pour pouvoir s'en sortir. La pression sera énorme, surtout qu'on sera l'équipe à battre. Il faut prendre les matchs un par un, ne pas méjuger les adversaires et aussi ne pas se focaliser sur les meilleurs, car elles sont toutes bonnes ces équipes», a
souligné l'entraîneur national. Le Zimbabwe, le Kenya et l'Angola sont les équipes les moins connues du groupe, alors que l'Afrique du Sud semble amoindrie par le départ de quelques joueurs et des problèmes internes. Le Maroc s'est, par contre, renforcé avec un autre joueur évoluant en France, tout en sachant que presque tout l'effectif marocain évolue à l'étranger, tandis que l'Egypte évolue avec le même effectif depuis quelques années et a bénéficié d'une bonne préparation, avec un stage permanent et plusieurs matchs amicaux.

TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE BENICARLO (TABLEAU SIMPLE) :

L'Algérienne Inès Ibbou battue en finale

L'ALGÉRIENNE INÈS Ibbou a perdu le tournoi professionnel de Benicarlo, organisé du 13 au 19 novembre à Castellon (Espagne), après sa défaite par deux sets à zéro en finale, disputée dimanche contre la Slovaque Vivien Juhaszova. Un match plié en seulement une heure et quatre minutes de jeu, car ayant été outrageusement dominé par la tête de série N 5, qui a facilement remporté le premier set (6-1), avant d'enchaîner (6-2) au second. Une déception pour la championne d'Afrique de 2015, qui a chuté au moment où elle semblait toucher du but. Dans le tableau double, l'Algérienne de 18 ans était associée à l'Allemande Caroline Werner et elles ont été éliminées dès mercredi dernier, au premier tour, après leur défaite 4-6, 7-5 (11-9), face à un tandem espagnol, composé de Noelia Bouzo Zanotti et Angeles Moreno Barranquero. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tournoi de Benicarlo s'est déroulé sur des courts en terre battue du Tennis Club de Castellon.

12e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS (SUITE ET FIN) :

L'ESS retrouve le podium, l'USM Blida fait de la résistance

L'Entente de Sétif s'est emparée de la 3e place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant le Paradou AC (2-1), en match disputé samedi soir dans son antre du 8-Mai 1945, en clôture de la 12e journée, marquée également par les nuls à domicile du CR Belouizdad et de l'US Biskra, respectivement contre l'USM Blida (0-0) et le NA Hussein Dey (1-1).



Les Pacistes avaient relativement bien démarré le match, résistant avec brio aux assauts des Sétifiens, avant de craquer dans le temps additionnel de la première mi-temps devant Amokrane, qui avait ouvert le score à la 45'+3.Les visiteurs ont réussi à égaliser par le fraîchement incorporé Riad Benayad, qui avait profité d'une erreur monumentale de la défense sétifienne pour remettre les pendules à l'heure (65'), avant qu'un autre Benayad, qui répond au prénom de Mourad ne redonne une nouvelle fois l'avantage aux locaux à la 75'.Un précieux succès pour l'Aigle noir, qui déloge le MC Alger de la 3e place du classement général, qu'il occupe désormais seul avec 20 points, au moment où le Paradou recule à la 5e place, qu'il partage avec le CR Belouizdad et le MC Oran, avec 17 points chacun. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad et l'US Biskra avaient laissé filer deux précieux points à domicile, après s'être contentés du nul, respectivement contre l'USM Blida (1-1) et le NA Hussein Dey (0-0).Namani avait ouvert le score pour le Chabab dès la 5' minute de jeu, et c'est Frioui qui a égalisé pour l'USMB à la 32'.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, puisque le CRB recule à la 5e place du classement avec 17 points, après une triste série de neuf matchs sans la moindre victoire, au moment où l'USMB reste scotchée à la toute dernière place du classement, avec seulement quatre unités au compteur. Jeudi, en ouverture de cette 12e journée, la JS Saoura avait réalisé l'exploit d'aller gagner (2-0) chez l'USM Alger, se hissant au passage à la 2e place du classement , avec 23 unités, au moment où les Rouge et Noir, qui enregistrent le retour de leur ex-entraîneur Miloud Hamdi, en remplacement du Belge Paul Put, restent scotchés à la 12e place, avec 12 unités, mais avec trois matchs en retard. Les débats se sont poursuivis le lendemain, vendredi, avec le déroulement de quatre nouvelles rencontres, ayant basculé en faveur des clubs les mieux classés, y compris ceux qui ont joué en déplacement, notamment, la JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès, ayant ramené respectivement un nul (0-0) de chez l'Olympique Médéa, et une victoire (2-1) de chez l'USM El Harrach. Des résultats qui permettent à la JSK de se positionner à la 9e place, juste derrière l'USMBA (8e), au moment où l'OM et l'USMH continuent à broyer du noir, en pointant respectivement aux 11e et 15e places. Les deux autres matchs de vendredi, quant à eux, ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, puisque le MC Alger s'est imposé (2-1) face au DRB Tadjenanet, et le CS Constantine (1-0) contre le MC Oran. Un précieux succès, qui permet au leader, CS Constantine, de poursuivre sa course folle en tête du classement, alors que le MC Alger prend la 4e place du classement, en attendant son «Big-Derby algérois» contre l'USM Alger, prévu mardi prochain (17h00) au stade du 5-juillet.

CR Belouizdad : 67 jours sans victoire, le doute s'installe, Laakiba voit rouge

LE CR BELOUIZDAD, tenu en échec samedi à domicile face à la lanterne rouge l'USM Blida (1-1), continue de manger son pain noir en alignant un neuvième match sans victoire, au terme de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée le week-end.Le dernier succès du Chabab remonte à la 3e journée lors du derby algérois face au MC Alger (2-0) disputé le 12 septembre dernier au stade du 20-août 1955. Depuis, les coéquipiers de Sofiane Bouchar ont enchainé les contre-performances, notamment à domicile, en éprouvant des difficultés chaque fois à dicter leur loi même face à des clubs du bas du classement. Une situation qui a fini par inquiéter les amoureux du club, qui s'interrogent désormais sur les raisons de l'incapacité de l'équipe dirigée par le Serbe Ivica Todorov à renouer avec la victoire, même si le club phare de «Laâquiba» occupe le ventre mou du classement (7e, 17 pts).Côté statistiques, le bilan est loin de rassurer les fans du club puisque l'équipe compte huit matchs nuls dont cinq à domicile, concédant en revanche qu'une seule défaite lors du derby face à l'USM Alger (4-0) lors de la 9e journée. Aussi paradoxal que cela puisse paraitre, le CRB a entamé la saison tambour battant en alignant trois victoires en autant de matchs, avant de caler par la suite pour laisser place au doute.»Bien évidemment, je ne suis pas satisfait de ce match nul qui prolonge notre mauvaise série.

Cet échec devrait nous inciter à continuer à travailler pour corriger nos lacunes notamment sur le plan offensif. Le prochain match face au Paradou AC sera une belle occasion pour chasser la guigne qui nous poursuit depuis plusieurs journées», a affirmé Todorov, décrié suite aux derniers mauvais résultats concédés par le détenteur de la Coupe d'Algérie. Le CRB, confronté à une crise financière depuis le dernier exercice, est appelé à se remettre en question pour éviter de se contenter du simple rôle de figurant cette saison, en essayant rapidement de remonter la pente. Lors des trois dernières journées de la phase aller de la compétition, le CRB aura fort à faire avec notamment au menu deux derbies algérois de suite, d'abord face au PAC (13e journée) avant d'affronter son voisin du NA Hussein-Dey (14e journée). Les «rouge et blanc» boucleront la première partie de la saison sur le terrain du DRB Tadjenanet.

DZIRI (ENTRAÎNEUR DU NAHD) : « UN NUL À L'EXTÉRIEUR, POUR UN DÉBUT, C'EST BIEN »

LE NOUVEL entraîneur en chef du NA Hussein Dey, Billel Dziri s'est dit « satisfait du nul » (0-0) obtenu par son équipe chez l'US Biskra, ce samedi, pour le compte de la 12e journée du Championnat de Ligue 1. « Nous étions amoindris par l'absence de plusieurs pièces maîtresses dans notre composante et nous avons joué en déplacement, chez un adversaire qui avait besoin de points pour s'éloigner de la zone rouge. Dans ces conditions, je considère que le fait d'avoir ramené un point constitue une bonne chose, surtout pour un début » a indiqué l'ancien milieu international, juste après la fin de la rencontre. La direction du Nasria a décidé de confier les commandes techniques de son équipe seniors à Billel Dziri « au moins jusqu'à la fin de la phase aller », en remplacement de Nabil Neghiz, parti dernièrement en Arabie Saoudite saoudien, où il compte monnayer ses compétences chez le club d'Ohod SC.

LIGUE 1 MOBILIS (RÉSERVES/ 12e JOURNÉE) :

Le Paradou AC nouveau leader

LE PARADOU AC, vainqueur samedi en déplacement face à l'ES Sétif (2-0) s'est hissé en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football «réserves», au terme de la 12e journée disputée le week-end. L'Entente, tenant du titre, n'a pas résisté devant la furia des gars du Paradou, qui comptent désormais un point d'avance sur les Sétifiens, ces derniers ont deux matchs en moins dont un à domicile face à l'USM Alger. L'USMA s'est inclinée à domicile face à la JS Saoura (1-0) alors que la lanterne rouge du DRB Tadjenanet a encore une fois trébuché, cette fois-ci à Alger face au MCA (4-2).

RÉSULTATS COMPLETS :

USM Alger - JS Saoura	0-1
Olympique Médéa - JS Kabylie	2-5
MC Alger - DRB Tadjenanet	4-2
USM El Harrach - USM Bel-Abbès	0-0
CS Constantine - MC Oran	0-1
CR Belouizdadi - USM Blida	2-0
ES Sétif - Paradou AC	0-2
US Biskra - NA Hussein Dey	3-1

ESPAGNE/12E JOURNÉE: ATLETICO – REAL : UN NUL QUI N'ARRANGE PERSONNE SE HEURTENT

UN MATCH nul et deux perdants: l'Atletico et le Real Madrid se sont neutralisés (0-0) dans un derby madrilène très heurté samedi pour la 12e journée du Championnat d'Espagne, ce qui n'arrange aucun des deux clubs, désormais distancés à 10 longueurs du leader Barcelone. Pour le premier derby disputé dans le nouveau stade Metropolitano (68.000 places), ce n'était pas un match mémorable: «Atleti» et Real ont multiplié les duels engagés et les chocs sans retenue, mais leurs attaquants ont trop gâché face au but. Et voilà le Barça (1er, 34 pts) qui prend le large en tête après sa victoire 3-0 à Leganés dans l'après-midi sur un doublé de Luis Suarez. Valence (2e, 27 pts) pointe à sept longueurs avant d'affronter hier soir l'Espanyol Barcelone, et le Real (3e, 24 pts) comme l'Atletico (4e, 24 pts) affichent un retard inquiétant.

REAL MADRID : FRACTURE DU NEZ POUR SERGIO RAMOS

LE DÉFENSEUR et capitaine du Real Madrid Sergio Ramos, victime d'un coup de pied au visage face à l'Atletico (0-0), souffre probablement d'une fracture du nez, a déclaré samedi soir l'entraîneur merengue Zinédine Zidane à l'issue de la partie.»Je crois que c'est une fracture, ce qu'a Sergio. Il souffre d'une coupure et je pense que c'est cassé», a dit le technicien français, disant ignorer la durée d'indisponibilité du joueur. A la demi-heure de jeu au stade Metropolitano, Ramos a tenté une tête plongeante dans la surface adverse et a reçu en plein visage un coup de pied de Lucas Hernandez (36e).Cette action aurait pu valoir au Real un penalty mais l'arbitre n'a rien signalé, alors que Ramos, le nez en sang, a été contraint de céder sa place à Nacho à la pause.Revenant sur ce match nul, l'entraineur madrilène a regretté ce résultat qu'il qualifie d'amer pour les joueurs».»Je suis très satisfait d'avoir vu mon équipe jouer ce soir de cette manière. C'est le chemin à suivre pour les prochains matches.

Le saviez-vous?

LE CANADA A PLUS DE LACS QUE LE RESTE DES PAYS DU MONDE COMBINÉS !



Le Canada abrite environ 60% des lacs de notre planète. Il n'y a pas de nombre officiel de tous ses petits lacs. Cependant, ce pays compte 31 752 lacs de plus de 3 kilomètres carrés et 561 lacs de plus de 100 kilomètres carrés. Près de 9% de la superficie du Canada est couverte d'eau douce.
Malgré ses milliers de lacs, le Canada a dépensé, en 2010, près de 2 millions de dollars (1,6 million d'euros) pour construire un lac artificiel à l'occasion du sommet du G8 à Toronto.

QUAND 65.000 PERSONNES ENTONNENT "BOHEMIAN RHAPSODY" À L'UNISSON



C'EST BEAU une foule qui chante.
Les Britanniques aiment chanter d'une seule voix. Il suffit de voir leur enthousiasme à l'oeuvre lors des hymnes nationaux de leurs équipes nationales respectives: l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, sans parler de leurs voisins irlandais.
Ils sont aussi plus à l'aise, forcément, quand il s'agit d'entonner les classiques de leur répertoire musical. Et quand on les prend par les sentiments, en diffusant l'un des plus grands titres du XXe siècle, ils s'en donnent à c(h)oeur joie. 65.000 personnes attendaient Green Day ce samedi 1er juillet sur la plaine londonienne de Hyde Park. Quelqu'un a eu la bonne idée de passer "Bohemian Rhapsody" de Queen pour les faire patienter. La bonne idée.
Attention, séquence frisson...

ELLE DEVAIT RECEVOIR UNE BOURSE DE 89 EUROS, ELLE EN REÇOIT 890.000





UNE ÉTUDIANTE sud-africaine a été contrainte d'interrompre brutalement sa frénésie de dépenses après la découverte d'une bourde qui lui a permis de toucher une bourse particulièrement généreuse de près... d'un million d'euros.
En juin dernier, l'élève de l'université Walter Sisulu de Mthatha (est), dans la province du Cap oriental, avait vu son compte crédité de 14 millions de rands au titre d'une allocation mensuelle versée par le gouvernement aux étudiants démunis.
Selon l'université, l'erreur a été commise par l'entreprise en charge de verser les bourses publiques, qui a ajouté quatre zéros à la somme de 1.400 rands (environ 89 euros) normalement versée à l'étudiante.
"L'erreur n'a été découverte que lundi, lorsque nous en avons été informés par un autre étudiant", a expliqué mercredi à l'AFP une porte-parole de l'établissement, Yonela Tukwayo.

VÊTEMENTS DE LUXE ET FÊTE

Nullement perturbée par l'erreur de la banque en sa faveur, l'heureuse bénéficiaire s'est bien gardée de la signaler et s'est empressée de dépenser son magot.
Selon Mme Tukwayo, la jeune cigale s'était déjà délestée de 800.000 rands (plus de 51.000 euros). Les médias locaux ont affirmé qu'elle avait notamment utilisé cette somme pour se payer des vêtements de luxe et offrir une fête.
"Sa responsabilité est engagée pour le montant qu'elle a déjà dépensé, ainsi que le stipule nos accords avec les étudiants qui bénéficient d'une bourse", a souligné la porte-parole. L'université a ordonné une enquête pour déterminer les circonstances de l'erreur et a déjà récupéré l'argent non dépensé.
Financé par le gouvernement, le Programme national d'aide financière aux étudiants est régulièrement épinglé par les critiques, qui le jugent nettement insuffisant. Ces deux dernières années, les campus sud-africains ont été agités par un important mouvement de grève d'étudiants qui réclament la gratuité des frais de scolarité.

Il se recouvre de 100.000 abeilles pour la promo d'un film



L'HOMME est resté 61 minutes entièrement recouvert d'abeilles, battant ainsi le précédent record de 53 minutes et 34 secondes.L'équipe de "Blood Honey" ne lésine pas sur les moyens pour faire la promotion de son film d'horreur. Juan Carlos Noguez Ortiz, un employé de la Dickey Bee Honey Farm, qui a fourni les abeilles nécessaires au tournage du film, a battu un record du monde. L'homme a en effet été recouvert de 100.000 abeilles et l'est resté durant 61 minutes. Il a ainsi écrasé l'ancien record de 53 minutes et 34 secondes détenu par le chinois Ruan Lingmin depuis mai 2014.
Ortiz a expliqué à CBC Toronto qu'il a réalisé cette prouesse deux fois avant l'essai officiel. "Je voulais prouver aux gens qu'ils ne doivent pas avoir peur des abeilles", a-t-il ajouté, admettant qu'il avait tout de même été piqué à plusieurs reprises.Cette performance a été réalisée au square Yonge-Dundas de Toronto, au Canada, lieu où se tenait également l'avant-première du film.



Une entreprise propose un congé "gueule de bois"



UNE ENTREPRISE londonienne du secteur musical offre à ses salariés des jours de congé "gueule de bois", pour les aider à profiter de la vie nocturne et à se remettre en douceur des lendemains de fête.
"Nos employés n'auront plus besoin de faire croire qu'ils ont attrapé un 'virus de 24 heures' ou de feindre 'une voix malade', ils pourront tout simplement dire à leur chef ce qu'ils ont vraiment", se réjouit Dice, cette firme spécialisée dans la vente de tickets de concerts sur smartphone et basée dans le quartier de Shoreditch.

JUSQU'À 4 JOURS PAR AN

Au lendemain d'une soirée trop arrosée, il suffit au salarié d'envoyer à son responsable une émoticône "bière", "malade" ou "musique" pour lui faire comprendre qu'il ne faudra pas compter sur lui ce jour-là. Jusqu'à quatre jours par an peuvent être pris de la sorte.

PROFITER DE LA VIE

L'entreprise veut ainsi inciter ses salariés à profiter pleinement de la vie musicale londonienne pour qu'ils complètent leur connaissance du métier. Et un simple coucher tardif après un long concert, qu'il soit ou non assorti d'ivresse, suffit pour susciter la mansuétude hiérarchique.

"PAS LA PEINE DE SIMULER"

"Toute notre équipe a la musique dans le sang, et certains des plus gros contrats musicaux sont signés après un concert. Nous nous faisons confiance et voulons que tout le monde puisse dire franchement qu'il a profité d'un concert tard dans la nuit. Pas la peine de simuler une maladie", explique Phil Hutcheon, le fondateur et patron de Dice, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

VIE NOCTURNE À LONDRES

La vie nocturne à Londres est particulièrement enivrante pour les noceurs, avec une multitude de concerts et spectacles en tous genres proposés jusqu'au cœur de la nuit. Restaurants, pubs et boîtes de nuit sont légion et, depuis le mois d'août l'an passé, certaines lignes de métro fonctionnent même la nuit pendant le week-end pour transporter notamment les fêtards.

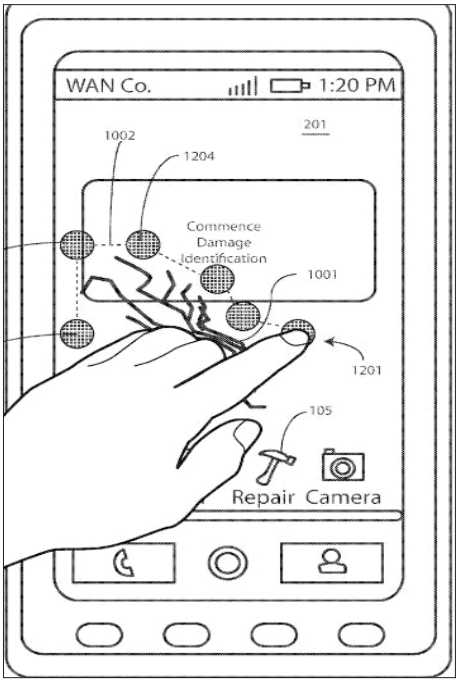
Motorola imagine un écran qui s'autorépare

Motorola a inventé un écran de smartphone capable de détecter des rayures et de les réparer grâce à un polymère à mémoire de forme chauffé. Mais les smartphones à écran autoréparable ne sont pas pour tout de suite.



Voici un scénario que l'on aimerait bien voir se réaliser pour de bon. Suite à une chute ou un frottement avec des clés dans une poche ou un sac, votre smartphone présente des rayures à la surface de son écran. Le mobile affiche une notification et propose de lancer une procédure de réparation automatique. Il suffit alors d'entourer avec le doigt la ou les zones endommagées et l'appareil fait le reste. Quelques instants plus tard, l'écran est comme neuf !

Cette idée existe, du moins sous la forme d'un brevet déposé par Motorola auprès du bureau américain des brevets et des marques (USPTO). Le document décrit un smartphone équipé de capteurs susceptibles de détecter la présence de rayures sur l'écran et d'activer une réparation automatique. Le processus repose sur un « polymère à mémoire de forme » qui peut retrouver son état d'origine lorsqu'il est chauffé. Cela fonctionnerait vraisemblablement pour des rayures peu profondes, mais sans doute pas pour des fissures importantes.



QUID DE LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR ET DE LA BATTERIE DU SMARTPHONE ?

Ce matériau serait compatible aussi bien avec des écrans LCD que Oled. Cela implique que le smartphone intègre un système de résistances capable d'émettre la chaleur nécessaire pour enclencher la cicatrisation. Séduisant sur le papier, ce dispositif soulève tout de même d'importantes questions relatives à la sécurité.

On ignore à quelle température le polymère à mémoire de forme demanderait à être chauffé pour fonctionner et si l'utilisateur peut ou non manipuler le mobile durant la phase d'autoréparation. Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'incidence d'un tel système sur la batterie. En effet, toute surchauffe fait peser un risque de combustion voire d'explosion sous l'effet d'un emballement thermique. L'idée d'un polymère autoréparant compatible avec les écrans de smartphone a déjà été testée avec succès en laboratoire (voir notre actualité ci-après). Mais du laboratoire au produit fini, il y a un pas énorme à franchir qui n'est pas pour tout de suite.

Des chercheurs ont développé un matériau polymère capable d'autoréparer des entailles et des rayures. La vraie nouveauté est sa capacité à conduire l'électricité, ce qui permettrait de l'employer pour les écrans tactiles des smartphones et aussi les batteries.

Il y a quelques années, LG avait sorti un smartphone, le G Flex, doté d'un écran courbe et d'une coque arrière faite d'un matériau capable de réparer les rayures et éraflures peu profondes occasionnées par un usage quotidien. Malheureusement, ledit polymère ne pouvait pas servir pour protéger l'écran du mobile car il n'était pas conducteur.

Des chimistes de l'université de Californie à Riverside viennent de créer un tel matériau, capable de s'autoréparer tout en conduisant l'électricité. Ses concepteurs estiment qu'à terme il pourrait être employé dans les écrans tactiles des smartphones qui seraient alors en mesure de réparer des dommages superficiels suite à une chute ou une rayure. Voilà qui rassurerait probablement les futurs possesseurs d'un Samsung Galaxy S8 dont l'écran Amoled recourbé, quasiment sans bordures, est absolument superbe mais vraisemblablement très fragile.

Le secret de ce matériau réside dans les liaisons chimiques de ses molécules.

Comme l'expliquent les chercheurs à l'origine de cette innovation, il existe deux types de liaisons chimiques dans les matériaux. D'une part, les liaisons covalentes qui sont solides et ne se reforment pas une fois rompues. D'autre part, les liaisons dites non-covalentes qui sont moins solides mais aussi plus dynamiques. Le meilleur exemple de ce type de liaison non covalente est celui de l'eau dont les molécules d'hydrogène peuvent se briser et se reformer constam-



INNOVATIONS : ÉOLIEN OFFSHORE, ROBOTIQUE INDUSTRIELLE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LE RECRUTEMENT

DANS LA CATÉGORIE « Smart Business », les trois finalistes concourant aux Prix EDF Pulse 2017 ont été désignés. Ils innovent chacun dans leur domaine : Riminder apporte au recrutement les immenses possibilités de l'intelligence artificielle ; MIP Robotics démocratise la robotique industrielle avec un système simple et peu onéreux ; GEPS Techno se met au service de l'éolien offshore avec une solution complètement nouvelle pour compenser une perte momentanée de production par l'énergie de la houle ou du soleil. N'oubliez pas que vous pouvez voter pour le Prix du public. Les finalistes Smart Business du concours EDF Pulse 2017 Trois innovations originales ont été sélectionnées dans la catégorie « Smart Business » des Prix EDF Pulse 2017. Leurs auteurs nous en disent plus à leur sujet. Découvrez comment l'intelligence artificielle peut améliorer les méthodes de recrutement, comment pallier la panne d'une éolienne offshore avec un système transportable simple et comment rendre la robotique industrielle accessible aux plus petites entreprises.

Cette quatrième édition des Prix EDF Pulse réunit 529 entreprises, chacune ayant posé sa candidature dans l'une des quatre catégories de la saison 2017 : Smart Home, Smart Health, Smart City et, la nouveauté de cette année, Smart Business.

Les quatre comités d'experts qui ont étudié ces dossiers ont retenu douze finalistes, soit trois par catégorie. C'est un Grand Jury, réuni en septembre, qui désignera les quatre lauréats, un par catégorie. Un cinquième prix sera décerné par le public, au terme d'une campagne de votes de plusieurs semaines.

L'entreprise du futur se dessine

Dans la catégorie « Smart Business », où concouraient environ 150 candidats, les experts du comité ont retenu trois domaines bien différents : les énergies alternatives, la robotique et le recrutement.

GEPS Techno : quand une éolienne offshore ou son raccordement tombent en panne, la perte de production dure le temps de la réparation. GEPS Techno a une solution innovante : une plateforme mobile avec un système d'ancrage rapide, qui récupère l'énergie de la houle ou du soleil pour injecter temporairement de l'électricité dans le réseau.

MIP Robotics : le bras robot réalisé par cette entreprise diffère des machines industrielles classiques : il est extrêmement simple d'utilisation et se programme facilement, sans nécessiter de connaissances préalables. Peu coûteux, disponible en plusieurs tailles, il rend la robotique accessible aux petites entreprises.

Riminder : l'intelligence artificielle au service du recrutement, c'est l'innovation de Riminder. Grâce aux techniques du deep learning (apprentissage profond), son logiciel analyse des millions de parcours professionnels pour les comparer à ceux des candidats. Il peut ainsi valoriser des talents, des compétences ou des ambitions bien au-delà de la simple lecture de CV.

Questions ?
Réponses !

CURES THERMALES : POUR QUI ET POUR QUOI ?



Les centres de thermalisme cherchent depuis des années à prouver scientifiquement les bénéfices d'une cure. En 2009, l'étude Thermarthrose a d'ailleurs montré l'intérêt d'une cure thermale dans l'arthrose du genou.

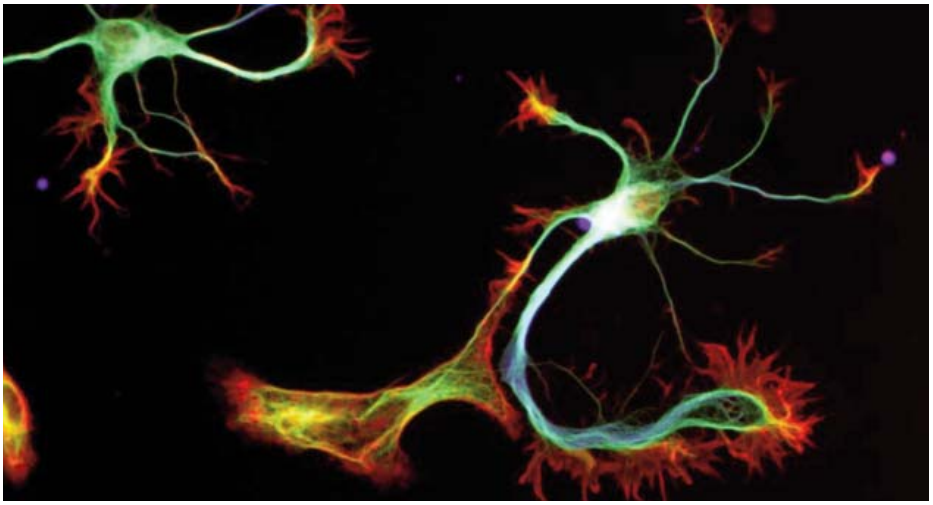
Les différentes indications de la cure thermale

Cette indication n'est cependant pas la seule : arthrose de la hanche ou des articulations en général (polyarthrose), lombalgies chroniques, tendinites chroniques et récidivantes... sont aussi concernées. Votre médecin traitant ou votre rhumatologue pourront seuls, vous prescrire une cure thermale de 18 jours comportant quatre soins quotidiens.

Le remboursement par l'Assurance-maladie

Votre dossier devra ensuite être accepté par l'Assurance-maladie pour ouvrir droit à un remboursement qui pourra être variable en fonction de votre pathologie, de son origine et de vos moyens… Pour en savoir plus sur le sujet, posez la question directement à l'Assurance-maladie sur le site ameli.fr.

5 découvertes étonnantes sur notre cerveau



1 - Même adulte, une partie du cerveau continue à grandir

Nul neurologue ne s'y attendait : la croissance du cerveau ne s'arrête pas après l'enfance ! Il continue à grossir tout au long de la vie, une petite partie du moins : la zone de reconnaissance des visages. Une découverte réalisée en janvier 2017 par une équipe du département de psychologie de l'Université de Stanford (États-Unis).

2 - La connexion esprit-corps, bien plus dense qu'on ne le pensait

Grâce à une nouvelle méthode de traçage qui révèle les longues chaînes de neurones interconnectés, une équipe de l'université de Pittsburgh (Etats-Unis) a identifié, en août 2016, les connexions anatomiques entre de multiples zones du cerveau et la partie du corps qui gère le stress.

3 - Une pouponnière de neurones dans les méninges

Les méninges, couches de tissu protectrices qui enveloppent le cerveau, hébergent un trésor : une pouponnière de neurones ! Telle est la surprenante découverte qu'a fait un groupe de chercheurs de l'université de Louvain (Belgique) en novembre 2016. Un espoir pour la médecine régénérative.

4 - Le cerveau est connecté au système immunitaire

Contre toute attente, des scientifiques de l'université de Virginie (États-Unis) ont découvert la présence de vaisseaux lymphatiques dans le cerveau de souris, le reliant ainsi au système immunitaire. Or jusqu'à présent, les scientifiques étaient convaincus que le cerveau n'avait aucun lien anatomique direct avec le système immunitaire.
La présence de vaisseaux lymphatiques avaient donc échappé à toutes les dissections réalisées jusqu'en juin 2015.

5 - Le trouble du déficit de l'attention se voit dans le cerveau

Le cerveau des personnes atteintes de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (abrégé TDAH), est différent, légèrement plus petit, comparé à celui des individus qui en sont indemnes, ont constaté pour la première fois des chercheurs hollandais en février 2017. Preuve que ce trouble a bien une base physique.

Prématurés : les bienfaits du contact avec la mère, ou méthode kangourou

UNE ÉTUDE concernant de nombreux cas démontre les effets bénéfiques de la « méthode mère kangourou » (ou MMK) sur la survie et la santé des prématurés – autrement dit les contacts nombreux, peau à peau, entre la mère et son enfant nouveau-né. Du développement cérébral à celui du système immunologique, les bienfaits sont variés et valent aussi pour les bébés nés à terme.
Le contact peau contre peau entre les bébés nés trop tôt et leurs mères permettrait d'accroître les chances de survie des prématurés. Pour le vérifier, des équipes des Harvard T.H. Chan School of Public Health et du Boston Children's Hospital ont analysé ensemble les recherches consacrées aux effets de cette pratique dite « méthode mère kangourou » (MMK) sur la santé des nouveau-nés aux premiers jours de leur vie. La méthode MMK consiste à poser le bébé sur la poitrine ou le ventre de la mère. Elle est souvent pratiquée en même temps que l'allaitement.
Dans cette analyse, financée par l'initiative Saving Newborn Lives (SNL) de l'organisme américain Save the Children, l'équipe de chercheurs s'est penchée sur 124 études publiées entre 2000 et 2014. Certaines incluent l'allaitement dans leur définition de la MMK. Les scientifiques ont observé la réduction de la mortalité la plus significative dans les cas situés entre la prématurité et la naissance en sous-poids. Chez les prématurés pesant moins de 2.000 grammes et ayant bénéficié de la MMK, on observe une réduction de la mortalité de 36 %. Le risque d'infection majeure, notamment la dangereuse septicémie, se trouve par ailleurs réduit de 47 %. Les bébés nés à terme et dont le poids à la naissance est



plus élevé y trouvent également des avantages. Ceux qui ont bénéficié de la méthode MMK affichent des taux plus élevés d'oxygène, une meilleure régulation de la température corporelle et un accroissement de la circonférence de la tête. La MMK a également augmenté la probabilité du choix de l'allaitement (+ 50 %).

Le contact avec la mère a des effets multiples

Si les résultats sont constatés de façon quasiment similaire dans tous les pays (à salaires bas, moyens ou élevés), les pays les plus riches disposent d'un meilleur accès aux technologies telles que les couveuses pour faire baisser la mortalité dans les cas de naissances à risques. Ce n'est pas toujours le cas dans les autres pays, où se produisent pourtant 99 % des morts néonatales, comme le soulignent les chercheurs. La méthode mère kangourou peut donc faire la différence dans ces régions.
« Si la MMK, ou peau contre peau, s'avère particulièrement utile pour les bébés nés en sous-poids là où les ressources médicales sont limitées, les pays développés et en voie de développement travaillent à la démocratisation de la pratique, bénéfique à tous les nouveau-nés et leurs mères », commente l'auteure principale Grace Chan. Membre du corps professoral du Boston Children's Hospital, elle enseigne également à la Harvard Chan School (Boston).
Des recherches réalisées en 2013 et publiées dans la revue Journal of Newborns & Infant Nursing Reviews montraient déjà que la MMK apportait beaucoup aux nouveau-nés. Susan Ludington-Hoe (Frances Payne Bolton School of Nursing, Case Western Reserve University) avait constaté que le bébé réagissait mieux face à sa mère que face aux infirmières. Dans les bras de sa mère, il ressent moins de douleur et de stress lors des procédures médicales.
Elle a aussi remarqué que les prématurés soumis à la méthode MMK dormaient mieux et ajustaient leur rythme cardiaque et leur température à ceux de leurs mères. Ils absorbent aussi les bénéfices immunitaires de la peau des mamans et affichent un meilleur développement cérébral que ceux qui ne bénéficiaient pas de cette pratique.

La sueur améliore la collaboration entre les hommes

On sait déjà que les phéromones présentes dans la sueur masculine jouent un rôle dans l'attraction sexuelle. Une étude montre qu'elles amélioreraient également la collaboration et l'entraide entre deux hommes. Cette fonction aurait conféré un avantage à l'espèce humaine lors de l'évolution.



Notre peau est tapissée de millions de petites glandes qui sécrètent de la sueur, dont le rôle est bien connu dans le maintien de la température corporelle. Prélevant de la chaleur à la peau, la sudation aide le corps à se refroidir en cas de grosses températures ou pendant un exercice physique.
Toutefois, le rôle de la sueur ne se limite pas au refroidissement corporel. Les glandes apocrines, situées sous les bras et à proximité des organes génitaux, produisent une sueur laiteuse qui contient différentes molécules telles que des phéromones et une substance huileuse appelée sébum, un hydratant naturel de la peau.
Certains scientifiques pensent que la transpiration apocrine joue un rôle dans l'attraction sexuelle. La phéromone androstadiénone, sécrétée dans la sueur masculine, aurait par exemple une influence sur le choix du partenaire sexuel. Mais ce n'est pas tout… Une équipe finlandaise de l'université de Turku a montré que l'androstadiénone favorisait également la coopération entre deux hommes ! Cette étude insolite a été publiée dans la revue Plos One.

Une phéromone améliore la collaboration masculine

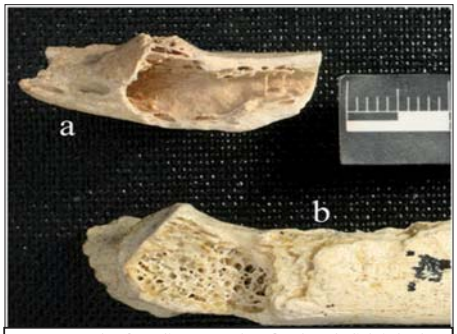
Les chercheurs ont mené une expérience sur 40 volontaires masculins âgés d'environ 26 ans. Séparés en groupes de deux, ils ont dû se soumettre au jeu de l'ultimatum. Une première personne se voit attribuer une certaine somme d'argent, et doit décider quelle somme elle conserve, et quelle part elle donne à un tiers. Ce dernier doit alors décider s'il accepte ou refuse l'offre. En cas de refus, aucun des deux joueurs ne reçoit d'argent.
Avant de réaliser ce test, les scientifiques ont fait renifler un mélange d'androstadiénone et de levure à la moitié des candidats, et une mixture de placébo et levure aux autres. Leurs résultats montrent que les hommes ayant senti la phéromone sont un peu plus généreux et prêts à accepter des sommes légèrement moins élevées que les individus du groupe placébo. L'effet n'est cependant pas extraordinaire, car les sommes varient en moyenne de 50 centimes. Cette étude est la première à mettre en évidence le rôle de l'androstadiénone sur le comportement de la gent masculine. Selon les auteurs, ce phénomène aurait pu conférer un avantage de survie lors de l'évolution de l'espèce humaine. Cependant, les conclusions sont à prendre avec des pincettes. En effet, les taux de phéromones utilisés dans cette expérience sont beaucoup plus élevés que ceux retrouvés dans la sueur masculine.

L'Homme de Néandertal aussi avait des tumeurs

Des traces d'une tumeur bénigne ont été découvertes dans un os d'Homme de Néandertal ayant vécu voilà plus de 120.000 ans. Ce résultat indique que les hommes préhistoriques, bien que vivant dans un environnement plus sain que nous, pouvaient développer le même type de tumeurs que les Hommes modernes.
Les habitudes de la vie moderne ont un impact négatif sur la santé.
Certaines pathologies associées à notre époque ne sont pourtant pas toujours récentes. Une étude menée sur des momies a par exemple montré que les maladies cardiovasculaires existaient déjà il y a plus de 4.000 ans. Des écrits médicaux datant de 3.500 ans avant notre ère ont également décrit plusieurs cas de cancers.
Selon une équipe américano-croate, l'Homme préhistorique n'aurait pas non plus été épargné par les maladies modernes. Leurs travaux, publiés dans la revue Plos One, rapportent l'identification d'une tumeur bénigne dans un os datant de plus de 120.000 ans !
L'histoire de cette trouvaille n'est pas récente. Elle commence en 1899, quand le paléontologue Dragutin Gorjanović-Kramberger, qui effectuait des fouilles aux environs du village de Krapina en Croatie, a mis le doigt sur l'un des plus riches sites néandertaliens jamais explorés. Les scientifiques ont alors découvert de multiples objets datant de plus de 100.000 ans, comme des outils, des os animaux et de nombreux ossements humains.

Tumeur bénigne vieille de 120.000 ans

Grâce aux techniques modernes, les chercheurs peuvent désormais étudier plus en détail ces restes humains. Bien que les Néandertaliens aient vécu dans un environnement beaucoup plus sain que celui d'aujourd'hui, leurs os montrent qu'ils n'ont pas été épargnés par certaines pathologies comme l'arthrite, la parondite ou encore la tuberculose.
Dans cette étude, les auteurs ont utilisé une technique d'imagerie appelée microtomographie aux rayons X. Cette méthode consiste à couper l'image d'un objet en de très nombreuses sections, qui peuvent ensuite être analysées individuellement. Dans ce cas précis, un bout de côte néandertalienne de trois centimètres environ a été divisé en presque 500 fractions étudiées par les anthropologistes.
Ce travail colossal a été récompensé, car les scientifiques ont pu observer la plus vieille trace de tumeur de l'humanité, une dysplasie fibreuse des os. Cette maladie se caractérise par le développement anormal de tissu fibreux à l'intérieur des os. « L'Homme de Néandertal n'a pas connu les pesticides, la pollution atmosphérique et les cigarettes, explique David Frayer, principal auteur de cette publication. Cependant, il inhalait probablement beaucoup de fumée de son feu. » Les causes de tumeurs sont nombreuses, et nous ne les connaissons probablement pas toutes. Cette découverte montre que voilà plus de 100.000 ans, on pouvait déjà développer des tumeurs bénignes au niveau des os.



Morceaux de côtes d'Homme de Néandertal. Celui du dessus (a) présente un creux en son centre, ce qui a conduit les auteurs à l'analyser plus en détail. Les résultats d'imagerie suggèrent que cet os aurait contenu une tumeur bénigne.

Questions ? Réponses !

DENT DÉVITALISÉE : UN DANGER POUR LA SANTÉ ?



La présence de dents dévitalisées dans notre bouche est-elle dangereuse ? Alarmés par une rumeur persistante, bien des patients se posent la question. Laurent Barda, chirurgien-dentiste et praticien attaché des Hôpitaux de Paris, nous explique pourquoi la dévitalisation dentaire n'entraîne aucun risque pour la santé.

Qu'est-ce qu'une dent dévitalisée ?
« Une dent dévitalisée, c'est une dent à laquelle on a retiré le nerf, explique-t-il. Mais il ne s'agit pas pour autant, d'un organe mort. La dent est en effet reliée à l'os par un ligament parfaitement irrigué. En cela, elle continue de vivre et ne se nécrose pas ». Pour simplifier, une dent dévitalisée n'est pas une dent morte mais une dent rendue insensible par la destruction du nerf.

Pourquoi et comment dévitalise-t-on une dent ?
Pourquoi dévitaliser une dent ? Une carie trop profonde, une fracture ou un traumatisme (comme un choc) peuvent entraîner des lésions irréversibles au niveau du nerf. La pulpectomie – c'est le nom scientifique donné à la dévitalisation – est alors indispensable.
Pour dévitaliser la dent de son patient, le chirurgien-dentiste doit retirer complètement le(s) nerf(s). Réalisée sous anesthésie locale, l'opération (qui inclut la pose en bouche d'un mini-champ opératoire) consiste à élargir la couronne de la dent pour accéder à la racine. Cette dernière est ensuite parfaitement obturée à l'aide d'une pâte antiseptique qui permet d'éviter toute infection, et il est fréquent que le praticien pose une couronne afin de prévenir une fracture ultérieure de la dent.

Dent dévitalisée : quels risques pour la santé ?
Quel risque pour la santé ? Notre spécialiste est catégorique. « Lorsque l'opération est correctement réalisée, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ! » Ce n'est pas la dévitalisation qui peut s'avérer préjudiciable, mais une mauvaise obturation de la dent.
Même dans ce cas, les risques sont minimes, assure Laurent Barda. « Dans des cas rares (mais il y en a eu), une mauvaise position d'une couronne peut influer sur l'engrènement des mâchoires supérieure et inférieure. » Or un parfait engrènement – ou ajustement – est essentiel pour une occlusion correcte. « À terme cela peut entraîner des problèmes au niveau des cervicales, du dos… Par ailleurs, si l'opération n'est pas correctement réalisée, une lésion peut survenir à la base de la dent, avec le risque d'une infection locale. Selon les patients, cela peut résonner sur le reste de l'organisme et aggraver, par exemple, certaines pathologies cardiaques. » ***Est-ce particulièrement inquiétant ?*** Non, car de toutes manières les infections dentaires – qu'il y ait en bouche des dents dévitalisées ou pas, sont une « porte d'entrée » bien connue des infections cardiaques. Voilà pourquoi il est recommandé de consulter son dentiste deux fois par an.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré lèger, èxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ALIMENTS BONS POUR LA VUE



Les poissons gras

Riches en Oméga 3, les poissons gras comme le thon, le saumon, le hareng ou la sardine (à la vapeur ou grillés) permettent de mieux entretenir les membranes des cellules nerveuses, dont celles de la rétine, et donc de prévenir l'apparition de maladies oculaires liées à l'âge.

Clémentines, oranges et mandarines

Comme tous les agrumes, ces fruits que l'on trouve presque toute l'année sont riches en vitamine C. Cet antioxydant est très utile et connu pour protéger la cornée et le cristallin de l'œil, ainsi que pour aider à prévenir la cataracte (maladie qui apparaît avec l'âge et provoque notamment des éblouissements la nuit).

Les carottes

À l'image de beaucoup d'autres fruits orange et jaunes, la carotte est pleine de bêtacarotène, un antioxydant précurseur de la vitamine A et de pigments protégeant la rétine (notamment contre l'apparition de la cataracte). Attention aux carences qui peuvent provoquer une baisse de l'acuité visuelle.

Les épinards

Grâce à leur riche composition en pigments, bêtacarotène et vitamines, les épinards sont bénéfiques pour la santé de l'œil. Ils préservent de la perte d'acuité visuelle et des rayons UV. À mettre au cœur de ses menus, seuls ou en accompagnement, en salade ou cuits, plusieurs fois par semaine.

L'œuf

Grâce à ses nombreux antioxydants, dont la vitamine A essentielle pour bien voir la nuit, cet aliment est réputé pour ses vertus protectrices. Il préserve notamment contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), une maladie de la rétine qui apparaît avec le vieillissement.

LES SYMPTÔMES DE LA PELADE

La pelade se manifeste par la perte massive des cheveux, sous forme de touffes, mais aussi des poils (cils, barbe, etc.) et dans des cas extrêmement rares par une fragilisation des ongles qui deviennent rugueux. "Cette maladie auto-immune atteint l'ensemble des phanères", résume le Dr Passeron. Les personnes touchées présentent une plaque sans cheveux, le plus souvent de forme ronde ou ovale. En revanche, le cuir chevelu n'est pas atteint et ne présente aucune cicatrice.

Les différents niveaux de sévérité de la pelade

On distingue plusieurs niveaux de sévérité de la pelade, selon l'importance de son atteinte et la fréquence des épisodes :

- La pelade localisée est la plus commune. Elle affecte seulement les cheveux et peut se manifester par :

une plaque unique (sa guérison est spontanée dans 60 à 70 % des cas et ne requiert pas nécessairement de traitement)

des plaques multiples (le handicap esthétique est tel qu'un traitement est généralement proposé)

- La pelade massive survient en quelques jours et entraîne une perte de plus de la moitié des cheveux. Là encore, une prise en charge est nécessaire.
- La pelade sévère totale provoque une perte de tous les cheveux.
- La pelade universelle : très rare, elle affecte tous les poils.

Le traitement local de la pelade



La prise en charge des formes localisées de la pelade repose sur l'application de dermocorticoïdes locaux, en crème ou en gel. Ces produits ne s'accompagnent d'aucun effet secondaire et ne présentent aucune contre-indication. "Attention toutefois chez les hommes touchés à la barbe, chez qui ils peuvent entraîner une atrophie cutanée", prévient le Dr Passeron. Pour les zones où la peau est plus fine ou réactive, le dermatologue propose du tacrolimus, un immunosuppresseur prescrit hors AMM, à l'efficacité similaire.

En cas d'échec, il peut procéder à l'injection intra-lésionnelle de cortisone ou prescrire des séances de PUVAthérapie (irradiation par des rayons UV), très localisées, sur une période limitée.

Le recours à la pigmentation, notamment au niveau des sourcils, peut répondre à des préoccupations d'ordre esthétique, tout comme les extensions ou rajouts de cheveux.

Les atouts de l'huile de coco pour la peau



Très nourrissante, l'huile de coco aide à lutter contre la déshydratation. "C'est une huile assez douce aux vertus réparatrices". Elle apaise, calme les rougeurs, soulage les peaux échauffées par le soleil. "On le sait un peu moins mais son action apaisante est équivalente à celle de l'aloé vera". Par ailleurs, de par sa galénique, l'huile de coco apporte également un côté satiné à la peau et la sublime, sans oublier qu'elle va la parfumer subtilement de ce parfum paradisiaque. On s'en "badigeonne" donc à l'envie sur l'ensemble du corps et même du visage ! Les lèvres, le contour de l'œil retrouveront un nouvel éclat. Les laboratoires Aroma-Zone mettent quant à eaux en avant les pouvoirs moussants de l'huile de coco. "C'est pourquoi elle est très utilisée en savonnerie." L'huile de coco possède des vertus assouplissantes qui font qu'on lui prête aussi une action anti-vergetures.

Les Laboratoires Lavera nuancent quelque peu ces propriétés : "Les huiles sont en général bonnes pour atténuer les vergetures, car elles permettent de maintenir la souplesse de la peau. Ce n'est pas une particularité spécifique à l'huile de noix de coco."

QUEL SPORT POUR AFFINER LE VENTRE ?



En théorie :
Les sports cardio sont la règle pour parvenir à perdre du ventre. Il faut opter pour le vélo, le jogging, le squash et la natation. "L'activité de cardio, pratiquée au moins 3 fois par semaine, doit être couplée avec 10 minutes par jour d'exercices de gainage et de renforcement musculaire comme le Pilates, ou tout simplement, les traditionnels "abdos" que l'on peut faire chez soi, sur un tapis" conseille la coach.

Choux farcis

Ingrédient :

– 500 g de viande hachée
– 1 chou
– 200 g boulghour (peut être remplacer par du riz)
– Pois chiches cuits préalablement
– Mente
– Ail
– Sel – Poivre noir
– Paprika
– Carvi
– Huile

Préparation :

– Pilez l'ail avec le sel le cumin et le poivre noir; et mettez la viande hachée et la menthe ciselée dans un récipient, puis ajoutez le paprika
– Ajoutez l'ail, le boulghour et un œuf
– Faites cuir les feuilles de chou dans l'eau bouillante salée, mettez les dans une eau froide et égouttez les
– Séchez les feuilles de chou à l'aide d'un papier absorbant, puis retirez la



partie dure et hachez la, puis ajoutez la à la viande et mélangez
– Mettez une feuille de chou sur une compresse étalée, placez une boule de farce au centre de la feuille de chou, puis faites une bourse avec la compresse et essorez
– Faites chauffer l'huile au-quelle vous allez ajouter le reste d'ail écrasé, le paprika et faites frire dans une petite quantité d'eau . puis ajoutez les pois chiches et les boulettes de chou et laissez cuire

Chaussons au fromage

Ingrédient :

– Farine : 300g
– Sucre: 2 c.à.s
– Huile: 1 verre de thé
– Lait tiède : 1 verre
– Levure boulangère: 1 c.à.s
– Sel : 1 c.à.c
– Yaourt naturel : 1 verre de thé

Farce :

– Fromage blanc
– Persille ciselé
– Olives verts coupés

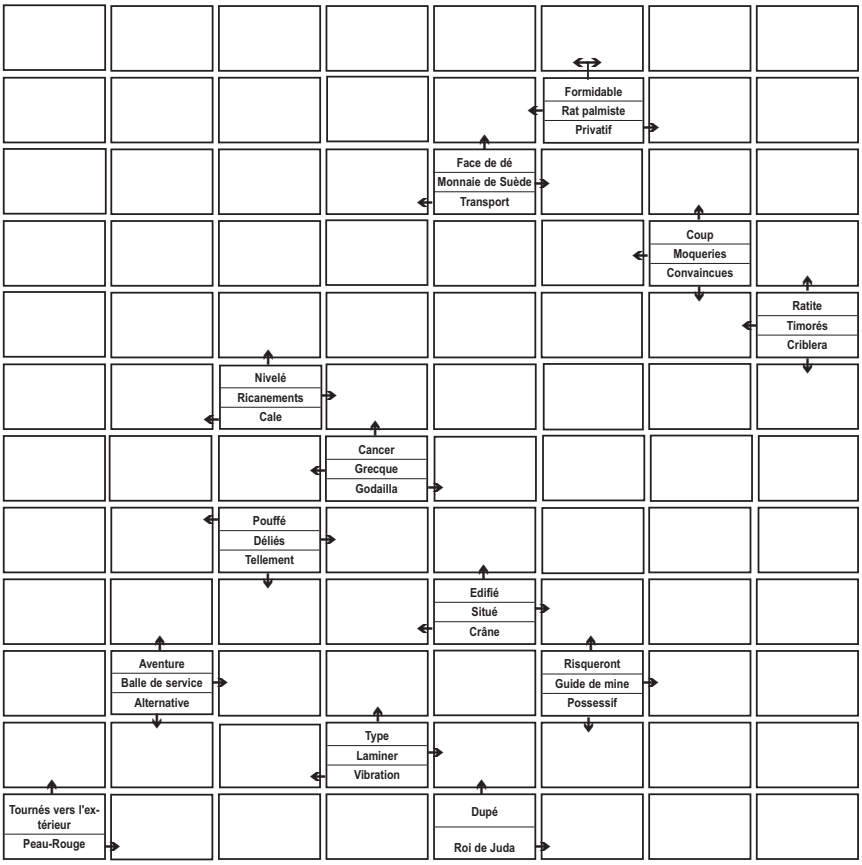
Préparation :

1. Dans un récipient mettez l'huile et le yaourt naturel et le sucre et battez avec un fouet.
2. Ajoutez la levure boulangère et le verre de lait tiède puis commencez a incorporez la farine et et le sel , pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, ajoutez la farine si nécessaire
3. Couvrez et laissez reposer la pâte dans un endroit sec



4. Mélangez les ingrédients de la farce , aplatissez la pâte sur un plan de travaille fariné. Coupez des rondelles à l'aide d'un emporte pièce, mettez la farce au milieu, bien fermez les bordures.
5. Badigeonnez avec un œuf et mettez au four sur un plateau huilé a 150°

Mots fléchés n° 1423



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

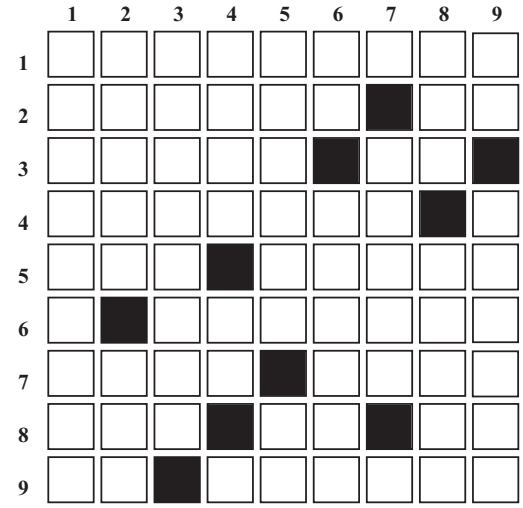
Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES

Verticalement

ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

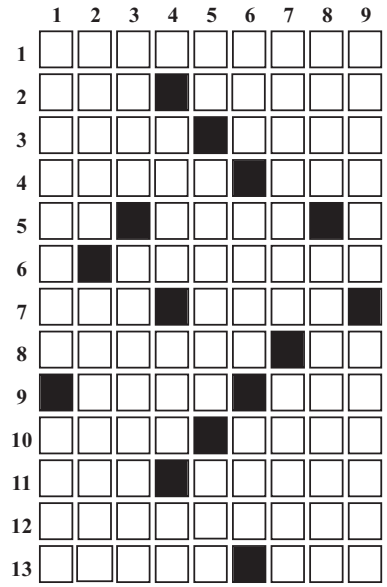
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

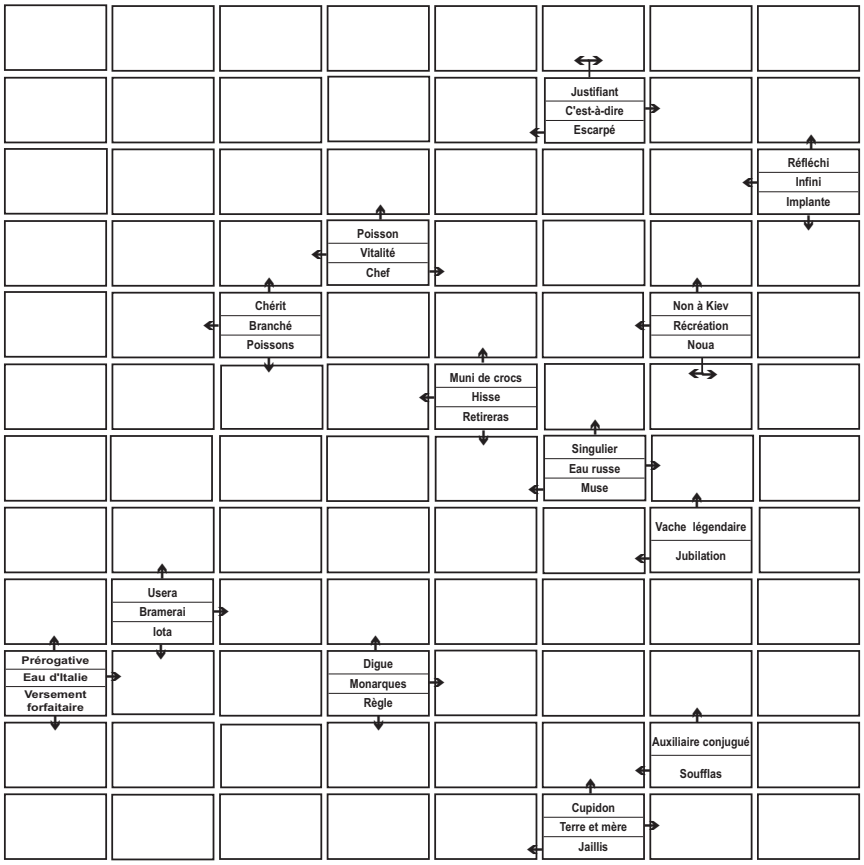
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7

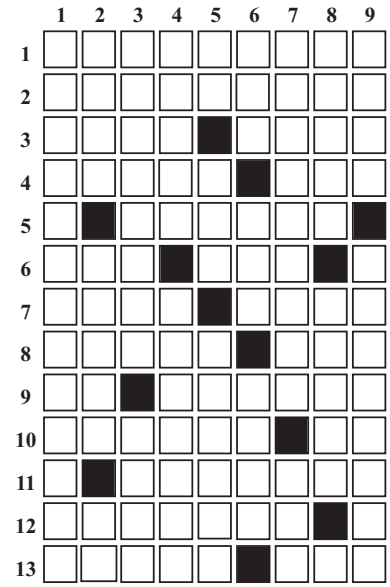
SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE

LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC

R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -

O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

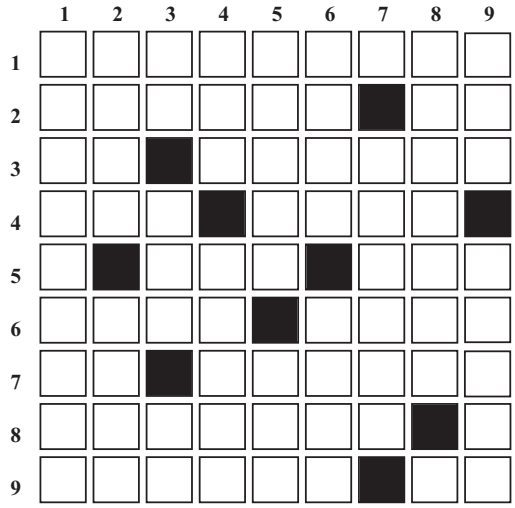
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION OUARGLA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

ANNONCE N° 1913/17

Le Directeur de l'Etablissement public hospitalier Ouargla lance un avis de concours sur titre pour les spécialités suivantes :

DESIGNATION DU POSTE	MODE DE recrutement	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITES DEMANDEES	NB DE POSTES BUDGETAIRES OUVERTS	CONDITIONS DEMANDES
MEDECIN GENERALISTE DE LA SANTE PUBLIQUE	Concours sur titre	Diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.		12	
PHARMACIEN GENERALISTE DE LA SANTE PUBLIQUE		Diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent		01	Les agents pré-emploi diplôme au niveau de E.P.H Ouargla
PSYCHOLOGIE CLINIQUE SANTE PUBLIQUE	Concours sur titre	Diplôme licence de psychologie spécialité clinique ou Diplôme équivalent		01	01 poste budgétaire pour les agents pré emploi au niveau de l'établissement
BIOLOGISTE DE 2EME DEGRE DE SANTE PUBLIQUE		Master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans	Microbiologie - parasitologie - physiologie animale - génétique biologie de la reproduction - biologie cellulaire - biochimie - neurobiologie l'une des biologique moléculaire Physiologie. Pathologie – génie biologique écologie et environnement contrôle de qualité et analyse – écologie animale -science de l'environnement et biotechnologie génie pharmacologique et biochimique	01	01 poste budgétaire pour les agents pré-emploi au niveau de l'établissement
ADMINISTRATEUR		Diplôme licence d'études supérieures dans les spécialités suivantes	Sciences droit administration Sciences économiques Sciences financières Sciences de omercière Sciences de gestion Sciences politiques et relations internationales - Science sociologie sauf spécialité sociologie éducatif -Psychologie spécialité travail et organisation - Sciences information et communications - Sciences islamiques spécialité charia et droit	01	01 poste budgétaire pour les agents pré-emploi au niveau de l'établissement
ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION		Diplôme d'études universitaires appliquées ou technicien supérieur aux spécialités suivantes	Gestion publique, droit des affaires droit des relations économiques internationales, commerce international marketing, gestion des ressources humaines, psychologie	02	01 poste budgétaire pour les agents pré-emploi au niveau de l'établissement 01 poste budgétaire pour les autres candidats

Constitution du dossier
- Demande manuscrite (Adresse et Téléphone).
- Copie certifié de la Carte Nationale.
- Copie certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) en cours de validité Original.
- Copie certifiée conforme à l'vignète du titre reconnu ou équivalent.
02 photos.
- Extrait de Résidence.
- Attestation de l'expérience professionnelle s'il ya lieu.
- Bulletin de la dernière année universitaire ou relevé de notes.
- La date limite de dépôt des dossiers au niveau de l'EPH OUARGLA est fixée à 20 jours à compter de la date de cette annonce. Dossier incomplet ne sera pas pris en considération
N. B. : - Logement non assuré.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 20/11/2017/ANEP N° 529 049

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES -EPIC NET COM-
Numéro d'Identification Fiscale : 0 995 1601 06632 33

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 10/2017

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, l'établissement NET COM informe l'ensemble des candidats et soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N° 05/2017 lancé en date du **11/ 09 /2017** relatif à la location des camions bennes tasseuses avec chauffeurs réparti en (23) lots distincts :

1. Lots réservés uniquement aux microentreprises (1re catégorie)
Lot 1 : Camions bennes tasseuse de 06 m3
Lot 2 : Camions bennes tasseuse de 06 m3
Lot 3 : Camions bennes tasseuse de 08 m3 (+/-1 M3)
Lot 4 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)
Lot 5 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)
Lot 6 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)

2. Lots réservés aux autre entreprises (2ème catégorie)
Lot 7 : Camions bennes tasseuse de 06 m3
Lot 8 : Camions bennes tasseuse de 08 m3 (+/-1 M3)
Lot 9: Camions bennes tasseuse de 08 m3 (+/-1 M3)
Lot 10 : Camions bennes tasseuse de 08 m3 (+/-1 M3)
Lot 11 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+-/1 M3)
Lot 12 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)
Lot 13 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)
Lot 14 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)
Lot 15 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 16 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 17 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 18 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 19 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 20 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 21 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)
Lot 22 : Camions bennes tasseuse de 16 m3 (+/-1 M3)
Lot 23 : Camions bennes tasseuse de 16 m3 (+/-1 M3)

Que : Les lots .03.07, 08,11,12,13,14,15,16,17,18.19,20,21,22 et 23 sont déclarés infructueux.
Par ailleurs, les lots **01, 02, 04, 05, 06, 09 et 10** s'ont attribués tel qu'indiqué au tableau ci-dessous, par les membres de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres :

Soumissionnaire	Objet de l'opération	Note technique sur 100 points	Montant de la soumission DA/TTC
ABIB FATMA .EP. BELLAKRES NIF: 283152100223183	Lot 01 : Camions bennes tasseuse de 06 m3	94 pts	Min: 1 970 640.00 DA TTC Max : 3 996 020.00 DA TTC
CHIKHI DALILA NIF : 274160104675157	Lot 02 : Camions bennes tasseuse de 06 m3	96 pts	Min : 1884 960.00 DA TTC Max : 3 822 280.00 DA TTC
TENDJAOUI FARID NIF : 175163300151143	Lot 04 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)	100 pts	Min : 2 998 800.00 DA TTC Max : 6 080 900.00 DA TTC
REFIK SAMIR NIF : 196709030032147	Lot 05 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+/-1 M3)	96 pts	Min : 2 520 000.00 DA Max : 5 110 000.00 DA
FAKIR MOHAMED NIF : 181160601892199	Lot 06 : Camions bennes tasseuse de 14 m3 (+/-1 M3)	96 pts	Min : 4 262 580.00 DA TTC Max : 7 000 000.00 DA TTC
REDJIL NORA NIF : 274400101716132	Lot 09 : Camions bennes tasseuse de 08 m3 (+/-1 M3)	100 pts	Min : 2 356 200.00 DA TTC Max : 4 777 850.00 DA TTC
TOUATI AHCENE NIF : 185160100622107	Lot 10 : Camions bennes tasseuse de 12 m3 (+-/1 M3)	94 pts	Min : 2 142 000.00 DA TTC Max : 3 343 500.00 DA TTC

Les soumissionnaires ou candidats ayant participé à l'appel d'offres non retenus sont tenus de se rapprocher du SERVICE DES MARCHES DE L'EPIC NETCOM, sise au Quai N°12 les voûtes de la pêcherie – Casbah - Alger, au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de l'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la 1ère parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger qui donne un avis dans un délai de 15 jours, à compter de l'expiration du délai de dix jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant, et cela en vertu des dispositions des articles 82 et 184 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le Jeune Indépendant du 20/11/2017/ANEP N° 529 048

TF1

21.00 : LA VENGEANCE AUX YEUX CLAIRS



SÉRIE avec Laetitia Milot , Benoît Michel…
Olivia appelle Béatrice et lui demande de mettre Lou en sécurité. Mais elle arrive trop tard, découvrant sa sœur à l'article de la mort et constatant que sa fille a disparu. Elle reçoit alors un appel d'Etienne Chevalier, qui lui ordonne de venir le voir à l'hôpital carcéral si elle veut savoir où se trouve la petite. Sur place, il menace de tuer l'enfant si la jeune femme prévient la police.

france 2

21.00 : THIRTEEN



SÉRIE DRAMATIQUE - Grande-Breavec Jodie Comer , Aneurin Barnard…
Enlevée et séquestrée depuis treize ans dans une cave, Ivy Moxam, 26 ans, réussit à s'échapper. La jeune femme était adolescente au moment du drame. La police mène l'enquête pour retrouver le ravisseur. Ivy confie aux deux enquêteurs, Lisa Merchant et Elliott Carne, qu'elle était maintenue enchaînée dans la cave d'une maison et qu'elle a profité d'un moment d'inadvertance de son kidnappeur pour s'échapper. Les parents d'Ivy, séparés, décident de revivre ensemble pour aider leur fille à se reconstruire. Quant à sa soeur cadette, Emma, elle affirme que la jeune femme qu'elle a rencontrée au commissariat n'est pas sa soeur...

france 3

21.00 : FAUT PAS RÊVER



Série - Culture Infos
Au sommaire : *Le vin du volcan* La lave enrichit la terre : l'Etna ne fait pas uniquement de gros dégâts. Les vignes trouvent là une terre de prédilection. Les Grecs l'avaient compris, cinq siècles avant Jésus-Christ. L'Etna façonne les paysages. A Bronte, ne cultive-t-on pas la plus savoureuse pistache du monde ? *Les trésors de Palerme* Déambulation dans les marchés de la ville, du couvent Sainte-Catherine jusqu'à un palais du XVe siècle préservé par une princesse de Sicile. *La sirène de Filicudi* Située à trois heures de Palerme, l'île de Filicudi fait partie de l'archipel des Eoliennes. Sur les 9,5 kilomètres carrés de Filicudi s'élèvent plusieurs volcans, tous en sommeil à ce jour. Deux sites archéologiques ainsi que de magnifiques grottes marines attirent les touristes en nombre.

M6

21.00 : MARIÉS AU PREMIER REGARD



TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 14 épisodes
Catherine Solano, sexologue, Pascal de Sutter, docteur en psychologie, et Jean-Luc Beaumont, docteur en psychologie, sont les trois experts choisis pour former les couples de cette deuxième saison de «Mariés au premier regard». Ils ont analysé des profils et réalisé des tests scientifiquement reconnus sur des hommes et femmes célibataires de 25 à 50 ans afin de former des couples qui ont, selon les résultats de leurs études, tout pour vivre une relation durable. Sur la foi de ces tests, chacun prend l'engagement ultime : le mariage. C'est devant le maire et leurs familles réunies qu'ils se rencontrent pour la première fois. Un choix s'offre alors à eux : oui ou non. S'ils se disent oui, les nouveaux mariés partent en voyage de noces.

CANAL+

CANAL+ 21.05 : The Night Of



SÉRIE avec John Turturro , Riz Ahmed...
Chandra fait témoigner le Dr Katz, un éminent légiste. Le médecin conteste la version de l'accusation. Bouleversée par les photos de la victime et les détails du meurtre dévoilés lors du procès, la mère de Nasir ne sait plus quoi penser de son fils. De son côté, John découvre que le beau-père d'Andrea doit hériter des biens de la famille. Il décide de surveiller ses faits et gestes au gymnase où il travaille.

TV5MONDE

21.00 : CONFUSION



DRAME - Suisse (2016)
Dario Cerruti et Yacine Brahem, deux étudiants d'une école de cinéma, ont eu l'autorisation de suivre Caroline Gautier, cheffe de cabinet au département genevois de la Sécurité et de l'Economie, le jour où elle s'apprête à accueillir, après des mois de tractations, à l'aéroport de Cointrin, un ancien détenu de Guantánamo. Or, l'avion transportant le boulanger tatar atterrit non pas en Romandie, mais à Berne-Belp. La faute en revient au conseiller national Ruedi Knobel, patron d'une grosse entreprise de travaux publics en pourparlers pour décrocher un marché de construction de barrages en Chine...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:35	Fadjr 05:40	Fadjr 05:54	Fadjr 05:40	Fadjr 06:00	Fadjr 06:05	Fadjr 06:08
Dohr 12:15	Dohr 12:20	Dohr 12:34	Dohr 12:25	Dohr 12:41	Dohr 12:46	Dohr 12:49
Açr 14:57	Açr 15:03	Açr 15:16	Açr 15:17	Açr 15:24	Açr 15:30	Açr 15:33
Maghrib 17:21	Maghrib 17:27	Maghrib 17:40	Maghrib 17:41	Maghrib 17:48	Maghrib 17:54	Maghrib 17:57
Icha 18:45	Icha 18:50	Icha 19:04	Icha 19:00	Icha 19:11	Icha 19:16	Icha 19:20

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5934 – LUNDI 1er RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	7°
Oran	22°	6°
Constantine	16°	1°
Ouargla	19°	4°

EN VISITE À LA PREMIÈRE RÉGION MILITAIRE

Gaïd Salah souligne les hauts faits consentis par l'ANP

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné hier lors de la visite de travail qu'il a effectué à la première Région militaire, les hauts-faits consentis par l'Armée pour faire prévaloir la sérénité et la stabilité en Algérie.



A l'entame et lors du premier jour de sa visite, le Général de Corps d'Armée a inspecté la 12e Division d'Infanterie mécanisée à Djelfa, avant de se réunir, après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Général-major Habib Chentouf Commandant de la 1ère Région Militaire, avec les cadres et les personnels de la Division où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par tous les personnels de la Région via visioconférence.

Dans son allocution le Vice-ministre de la Défense a mis l'accent sur «les grands efforts de développement et de modernisation fournis par l'Armée nationale populaire afin d'optimiser ses potentiels», tout en soulignant «les hauts-faits qu'elle a consentis aux côtés des différents corps de sécurité, dont l'objectif est de faire prévaloir la sérénité et la stabilité pour notre patrie et notre peuple».

«L'Armée nationale populaire œuvrera, avec l'aide d'Allah, et conformément à la vision, aux orientations et avec l'appui de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à les remporter et les contrecarrer. Telle est une responsabilité qui nécessite la synergie des efforts de tous les fils dévoués de l'Algérie», a-t-il soutenu.

Le Général de Corps d'Armée a par ailleurs rappelé les dispositifs pris dans le cadre de la sécurisation du déroulement des élections des APC et APW, «que ce soit pour la participation des personnels militaires à ce scrutin à l'instar de leurs concitoyens, ou pour les mesures sécuritaires permettant au peuple Algérien de voter en toute quiétude et sérénité».

L'Algérie, a-t-il dit dans ce contexte «s'apprête, comme vous le savez tous, à entreprendre une autre étape importantes des élections nationales, en l'occurrence les élections des Assemblées Populaires Communales et des Wilayas, prévues le 23 novembre en cours».

«A ce propos et comme je l'avais souligné il y a quelques jours, lors de ma visite en 2ème Région militaire, il m'est opportun de rappeler, voire souligner encore une fois, que le devoir des personnels militaires, et des différents corps sécuritaires, envers cet important rendez-vous, est à double volets», a noté le Général Gaid Salah.

«Le Premier, a-t-il ajouté se rapporte à la participation au suffrage, aux côtés de leurs frères concitoyens, conformément aux dispositions en vigueur et selon les principes de citoyenneté des éléments militaires, partant du fait qu'un bon citoyen, conscient, fidèle et loyal, est celui qui se remet continuellement en question, en s'interrogeant sur ce qu'il a pu apporter à la Nation, avant de demander ce que cette dernière lui a apporté».

Quant au deuxième, a-t-il observé, «il consiste à veiller, pendant toutes les étapes de cette opération électorale, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos frères concitoyens, de s'acquitter de leur devoir national, en toute liberté, quiétude et sérénité».

«A cet effet, je réitère encore devant vous aujourd'hui, en cette honorable occasion, vous invitant à vous conformer strictement aux dispositions de l'Instruction particulière relative à cet important rendez-vous national que j'ai émise le 05 octobre 2017», a-t-il dit.

A l'issue, et lors d'une diffusion directe depuis le champ de tir et de manœuvres, le Général Gaïd Salah a suivi un exercice illustratif, en tirs réels, exécuté par une Unité relevant de la Division, dans le cadre de la continuité de l'exécution du programme de préparation au combat 2017/2018.

M. D.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE BOUIRA TIZI OUZOU

Réception du projet en mars 2019

LE PROJET de réalisation de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à Tizi Ouzou sera réceptionné d'ici au mois de mars 2019, a déclaré hier le directeur des travaux publics de la wilaya de Bouira, Abdelhakim Ouadhah.

Lancés en mars 2014 et confiés à un groupement algéro-turc, les travaux de réalisation de cette pénétrante à partir de Djebahia (ouest de Bouira) sont toujours en cours, a indiqué M. Ouadhah lors d'un conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani.

Ce projet porte sur la réalisation de 48 km d'autoroute, dont 25 km de routes secondaires, 37 ouvrages d'art, 21 viaducs et deux tunnels longs de 1 660 mètres, ainsi que huit échangeurs. Un délai de 60 mois a été fixé pour la finalisation des travaux, a rappelé le directeur des travaux publics.

Ce dernier a également évoqué, lors de cette rencontre, le projet de chemin de wilaya (CW) n° 127 reliant Bouira à Sour El-Ghouzlane (Sud) sur une distance de 13 km, précisant que la livraison du projet est prévue au mois de septembre 2018. L'opération porte sur la réalisation de 9 ouvrages d'art et 3 échangeurs, selon les précisions données par M. Oudhah. L'enveloppe financière du projet est estimée à plus de cinq milliards de dinars, et les travaux devront être achevés et livrés d'ici au mois de septembre 2018, a encore détaillé le même responsable.

Par ailleurs, le conseil de wilaya tenu dimanche a été aussi l'occasion pour le premier magistrat de la wilaya de s'enquérir du projet de réalisation de la double voie ferroviaire devant relier Thénia à Bourdj Bou Arréridj (BBA) sur un linéaire de 162 km, selon les détails recueillis lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF).

A ce sujet, le chef de l'exécutif a demandé aux responsables concernés d'œuvrer à la levée de toutes les contraintes administratives et techniques pour parachever l'étude de cet important projet. M. Limani a exhorté les mêmes responsables anticiper tout éventuel problème pouvant perturber les différentes activités dans la région lors du lancement des travaux de ce projet.

S. T.



POURSUIVANT SA STRATÉGIE DE PROXIMITÉ AVEC LES CLUBS QU'IL SPONSORISE

Ooredoo hôte de l'USM El Harrach

UNE DÉLÉGATION de Ooredoo a effectué, vendredi dernier une visite de courtoisie et d'encouragement à l'Union Sportive de Madinet El Harrach (USMH). Lors de ce déplacement, les membres de la délégation se sont entretenus avec l'encadrement dirigeant du club, à sa tête son Président M. Fayçal Bensemra. Ils ont exprimé à cette occasion, leurs encouragements aux joueurs et au staff technique et administratif, pour cette saison sportive 2017-2018.

La délégation a également assisté au match qui a mis aux prises l'USMH à l'USM Bel Abbès au stade du 1er novembre 1954 de Mohammadia. Pour rappel, Ooredoo a signé en octobre 2011 un contrat de sponsoring avec l'USMH en vertu duquel il s'est engagé à soutenir le club de football. Ce dernier a bénéficié dans ce cadre d'un bus aux couleurs du club harrachi. A noter que cette visite entre dans le cadre de la stratégie de proximité initiée par Ooredoo envers les clubs de football qu'il sponsorise. Une délégation de Ooredoo a déjà rendu visite à l'Olympique Médéa et à la Jeunesse Sportive de Kabylie. D'autres visites, pour le CR Belouizdad et l'USM Bel Abbes, seront programmées prochainement.

COMPLEXE TOURISTIQUE DE SIDI FREDJ

Décès de deux personnes dans une explosion de gaz

DEUX personnes ont trouvé la mort suite à une explosion de gaz survenue dimanche à 9h49 au complexe touristique de Sidi Fredj, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. Suite à une fuite de gaz, une forte explosion s'est produite au niveau du complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger) faisant deux victimes (un homme et une femme) alors qu'un blessé a reçu les premiers soins par les agents de la protection civile, a affirmé le lieutenant Khaled Ben Khalafallah. Les services de la protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens nécessaires dont 4 camions anti-incendie et un camion à échelle et 3 ambulances, a-t-il ajouté. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de cet accident qui a semé la panique parmi les résidants du complexe.

S. N.